



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT	02	TELECOMMUNICATION	01	INFRASTRUCTURE	14
ECONOMIE	01	ADMINISTRATION	17	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	08
RURAL	10	ENERGIE	01	GOVERNANCE PUBLIQUE	09

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1854

25 Juillet 2019

25 July 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference 02/AONO/CUN/SG /CIPM-CUN/DT/2019 DU 23/07/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUN/SG /CIPM-CUN/DT/2019 DU 23 JUILLET 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET AMENAGEMENT DES ALENTOURS DE LA GARE ROUTIERE BEKA HOSSERE, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DU CUN EXERCICE 2019 IMPUTATION BUDGETAIRE : Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 19-08-2019
----------	--

2	Reference 002bis/AONO/C.MSK/CIPM/2019 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 12/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE KARAGOUA DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST LOT UNIQUE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-08-2019
----------	--

3	Reference 014/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 12/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UNE SCIERIE MOBILE LUCASMILL PAR LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 01-08-2019
----------	--

4	Reference 09/AONO/RN/D47/C-TCH/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09/AONO/RN/D47/C-TCH/CIPM/2019 DU 09 JUILLET 2019 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TCHOLLIRE FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE TCHOLLIRE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 29-07-2019
----------	--

5	Reference 006bisbis/AONO/F.32/MO/CDPMPN-AI/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 006BISBIS/AONO/F.32/MO/CDPMPN-AI/2019 DU 23 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MAKUH, COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 12-08-2019
----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [09BIS/AONO/MINREX/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09BIS/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU 24 JUILLET 2019,POUR LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE MULTIPLE A L'IRIC FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 06 340010 2220

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-08-2019

7

Reference [08BIS/AAONO/MINREX/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08BIS/AAONO/MINREX/CIPM/2019 DU 24 JUILLET 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT ET LA POSE DES CLIMATISEURS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2019IMPUTATION : 53 06 340010 2241

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-08-2019

8

Reference [058/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2019 DU 22/07/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0 058/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2019 DU 22/07/2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU CARENAGE DE LA DRAGUE CHANTAL BIYA DU PORT AUTONOME DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 27-08-2019

9

Reference [155/AONO/CUY/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°155/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 23/07/019 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN MUR AU GOLF CLUB DE YAOUNDE PHASE I FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2019 – LIGNE : 220 150

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 29-08-2019

10

Reference [015/AONO/SIC/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°015/SIC/CIPM/2019 DU 24 JUIL 2019POUR LES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION ET DE REMISE A NIVEAU DE L'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION SS+RDC+8 AU QUARTIER HIPPODROME A YAOUNDE (RESIDENCE LE DJOUNGOLO)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-08-2019

11

Reference [017/AONO/CRTV/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 23 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES SONDAS ET ACCESSOIRES DANS LES CUVES A GASOIL DE CERTAINS CENTRES DE DIFFUSION DE LA CRTVEXERCICE 2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-08-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	N°103/DC/MINADER/SAPEP/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°103/DC/MINADER/SAPEP/CIPM/2019 DU 23 JUILLET 2019, RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE SUIVI-EVALUATION ET FORMATION A L'UTILISATION DUDIT LOGICIEL POUR LE COMPTE DU SAPEP ». FINANCEMENT : BID- ACCORD DE PRET N°2CM0067-2CM0068-EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-08-2019

13	Reference	N°104/DC/MINADER/SAPEP/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°104/DC/MINADER/SAPEP/CIPM/2019 DU 23 JUILLET 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES DE SUIVI EVALUATION POUR LE COMPTE DU SAPEP ». FINANCEMENT : BID-ACCORD DE PRET N°2CM0067-2CM0068-EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-08-2019

14	Reference	01/DC/CA.BFM 1er/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CA.BFM 1ER/CIPM/2019 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES RELATIVES AU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IER.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-08-2019

15	Reference	001/DC/CFAEC/CIPM/2019 DU 25 JUILLET 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CFAEC/CIPM/2019 DU 25 JUILLET 2019 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 BATIMENTS DE CROISSANCE D'UNE SUPERFICIE DE 200 METRES CARRES CHACUN, D'UN HANGAR DE 40 METRES CARRE ET D'UN MAGASIN DE 10 METRES CARRES AU PROFIT DE CFAEC FINANCEMENT : PRODEL/CEPI SA/ CFAEC DÉLAI D'EXÉCUTION(EN JOURS CALENDAIRES) QUATRE VINGT DIX JOURS (90) JOURS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	09-08-2019

16	Reference	N°01BIS/ADC/MINREX/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°01BIS/ADC/MINREX/CIPM/2019 DU 25 JUILLET 2019, POUR LE RAVALEMENT DES BÂTIMENTS EN PEINTURE INTERIEURE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 06 340010 2220
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-08-2019

17	Reference	N°03BIS/ADC/MINREX/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°03BIS/ADC/MINREX/CIPM/2019 DU 25 JUILLET 2019, POUR LES TRAVAUX D'ETANCHEITE DU BÂTIMENT A ET DU BÂTIMENT ANNEXE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 06 340010 2220
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-08-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [16/AC/DC/SIC/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°016 /AC/DC/SIC/CIPM/19 DU 24 JUIL 2019 POUR L'ACQUISITION PAR LA SIC DES FOURNITURES DE BUREAU ET DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES DU SECOND SEMESTRE 2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 08-08-2019

19

Reference [N°00000645/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00000645/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2019 DU 16 JUILLET 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME INTEGRE DE VALORISATION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (TRANSFAGRI) 3EME C2D.FINANCEMENT : CCM 1461 01 K BUDGET DU PILOTAGE 3 DU C2D, LIGNE « AUDITS, SUPERVISION, CONSULTANTS ».

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 22-08-2019

20

Reference [012/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 17/07/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°012/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 17/07/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CAMVATER/DG/CIPM/2019 DU 14/06/2019 POUR LA FOURNITURE DE 10 VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA CAMWATER.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

21

Reference [010/CA/SG/CBAM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°010/CA/SG/CBAM/2019 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINDEVEL/CBAM/CDPM-TBEC/2019 DU 30/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BAKANG DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

22

Reference [012/CA/SG/CBAM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 012/CA/SG/CBAM/2019 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES N°003BISBIS/AONO/MINDEVEL/CBAM/CDFM-AI/2019 DU 09MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A BAMEYA 1(FONGANG CARREFOUR) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

23

Reference [N°13/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°53/19/C /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference N°2019/000019/C/MINFI/SG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°2019/000019/C/MINFI/SGPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00015/AONR/MINFI/CIPM/2019 DU 04 AVRIL 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT DES RESULTATS DE L'APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL 2017-2019 – 3EME C2D. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference N°52/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/19 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°52/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 04 MARS 2019 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference 00022/AONR/CIPM/MINAT/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00037/C/MINAT/CIPM/2019 DU 24 JUILLET 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°00022/AONR/CIPM/MINAT/2019 DU 3 JUIN 2019 PORTANT SÉLECTION D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉS DU DÉVELOPPEMENT D'UN LOGICIEL DE COLLECTE DE DONNÉES SUR LES RISQUES ET LES CATASTROPHES AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

27	Reference 011/CA/SG/CBAM/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N° 011/CA/SG/CBAM/2019 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05BIS/AONO/MINDDEVEL/CBAM/GDPM-TBEC/2019 DU 09 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DU PAVILLON-MERE ET ENFANT DEL'HOPITAL DEDISTRICT DE BAMENDJOU DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

28	Reference 099/C/F35/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 099/C/F35/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003BIS/AONO/F35/MINEE/CDPM /AI/2019 DU 14 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TOMDJO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM I, DEPARTEMENT DE LA MIFI ; REGION DE L'OUEST. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

29	Reference 61/19/DG/CNPS Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT N° 019/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 26 AVRIL 2019 POUR LA RÉHABILITATION, LA RÉNOVATION DES SALLES D'EAU ET L'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX AU CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE MAROUA. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS**30**

Reference [N° 06/C/C/OMB/SPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01, 02, 03, 04/AONO/C/COM/CDPMMI/2019 DU 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

31

Reference [60/19/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DU BUREAU TOTAL AU CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE BAFOUSSAM.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

32

Reference [013/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 17/07/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°013/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 17/07/2019 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°002/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM DU 29/05/2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIELS POUR LA REMISE EN ETAT DE LA STATION DE MOKOLO.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

33

Reference [008/CA/SG/CBAM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°008/CA/SG/CBAM/2019 DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001. /DC/SG/CBAM/2019 DU 29 AVRIL 2019 POUR LES LOT 1 CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE BAMENDJOU À BABOUM. DANS LA COMMUNE DE BAMCNDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. RÉGION DE L'OUEST LOT 2; CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE BANGAM DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

34

Reference [N°005](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°005 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°001/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 03 AVRIL 2019 POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES/CABINET DEVANT CONDUIRE L'AUDIT SOCIO-ENVIRONNEMENTAL DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) FINANCEMENT : IDA III

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

35

Reference [N° 151/C/CUY/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TALUS ET DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT A LA RUE 1. 343 (CHAPELLE KONG-SAPEURS MIMBOMAN)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference [N° 153/C/CUY/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PARACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TALUS ET DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT A LA RUE 1. 343 (CHAPELLE KONG-SAPEURS MIMBOMAN)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

37

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

38

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

39

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

40

Reference [012/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 17/07/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°012/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 17/07/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CAMVVATER/DG/CIPM/2019 DU 14/06/2019 POUR LA FOURNITURE DE 10 VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA CAMWATER.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

41

Reference [013/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 17/07/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°013/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 17/07/2019 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°002/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM DU 29/05/2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIELS POUR LA REMISE EN ETAT DE LA STATION DE MOKOLO.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	N°005 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°001/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 03 AVRIL 2019 POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES/CABINET DEVANT CONDUIRE L'AUDIT SOCIO-ENVIRONNEMENTAL DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) FINANCEMENT : IDA III
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

43	Reference	N°2019/000019/C/MINFI/SG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2019/000019/C/MINFI/SG PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00015/AONR/MINFI/CIPM/2019 DU 04 AVRIL 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT DES RESULTATS DE L'APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL 2017-2019 – 3EME C2D.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

44	Reference	N° 003 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation à MANIFESTATION D'INTERET N°011/ASMI/SIC/2019 DU 12 JUIN 2019 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ASSISTANCE à LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DE L'ETUDE ET DE L'IMPLEMENTATION D'UNE SOLUTION DE GESTION INTEGREE (ERP) à LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

45	Reference	N° 151/C/CUY/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TALUS ET DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT A LA RUE 1. 343 (CHAPELLE KONG-SAPEURS MIMBOMAN)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

46	Reference	N° 153/C/CUY/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PARACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TALUS ET DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT A LA RUE 1. 343 (CHAPELLE KONG-SAPEURS MIMBOMAN)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

47	Reference	61/19/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 26 AVRIL 2019 POUR LA REHABILITATION, LA RENOVATION DES SALLES D'EAU ET L'AMENAGEMENT DES BUREAUX AU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE MAROUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

48	Reference 60/19/DG/CNPS Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DU BUREAU TOTAL AU CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE BAFOUSSAM. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

49	Reference N°015/DM/C-OMB/SPM/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°015/DM/C-OMB/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 04DU 28/05 2019RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LES LOCALITÉS D'ELOA-BOYEDOLO DANS LA COMMUNE D'OMBESSA. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

50	Reference N°017/DM/C-OMB/SPM/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°017/DM/C-OMB/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 02 DU 28/05 2019RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) FORAGES PMHEN PROCÉDURE D'URGENCE EN DANS LA COMMUNE D'OMBESSA. Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	---

51	Reference N°014/DM/C-OMB/SPM/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°014/DM/C-OMB/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 01DU 28/05 2019RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DU CENTRE -VILLE D'OMBESSA (06) POTEAUX DANS LA COMMUNE D'OMBESSA. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

52	Reference DECISION MUNICIPALE N° 022/DM/C.MSK/SG/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 022/DM/C.MSK/SG/2019 DU 17 JUIN 2019PORTANT PUBLICATION DU L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 22/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE LA MAISON DU PLANTEUR EN MATERIEL ET INTRANT AGRICOLES. DANS LA COMMUNE DE MESSOK. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

53	Reference DECISION MUNICIPALE N° 023/DM/C.MSK/SG/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 023/DM/C.MSK/SG/2019 DU 17 JUIN 2019PORTANT PUBLICATION DU L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 22/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE MANAM, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

54

Reference [000196/D/MINAT/2019 du24 juillet 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000196/D/MINAT/2019 DU24 JUILLET 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT D'UN LOGICIEL DE COLLECTE DES DONNÉES SUR LES RISQUES ET CATASTROPHES AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

55

Reference [24/E.31/111/GAS/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet PREFECTURAL DECISION DIVISIONAL OFFICE, NDOP N° 24/PD/E.31/111/GAS/2019 BEARING ON THE AWARD OF CONTRACT RELATION TO THE RE-LAUCHED OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 01/ONIT/MINAT/NGOKDTB/2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

56

Reference [963/19/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 018/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DU BUREAU TOTAL AU CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE BAFOUSSAM.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

57

Reference [011/D/C BAM/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 011/D/C BAM/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINDEVEL/CBAM/CDPM-TBEC/2019 DU 30/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BAKANG DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

58

Reference [964/19/DG/CNPS](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 019/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 26 AVRIL 2019 POUR LA RÉHABILITATION, LA RÉNOVATION DES SALLES D'EAU ET L'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX AU CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE MAROUA.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

59

Reference [10/D/C BAM/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 10/D/C BAM/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005BIS/AONO/MINDEVEL/CBAM/CDPM-TBEC/2019 DU 09 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PAVILLON-MERE ET ENFANT DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAMENDJOU DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

60	Reference DECISION MUNICIPALE N° 024/DM/C.MSK/SG/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 024/DM/C.MSK/SG/2019 DU 17 JUILLET 2019 PORTANT PUBLICATION DU L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 22/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DU PLANTEUR ANNEXE DE MANAM, DANS LA COMMUNE DE MESSOK. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

61	Reference N°016/DM/C-OMB/SPM/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°016/DM/C-OMB/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N° 03 DU 28/05 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) FORAGES PMH EN PROCÉDURE D'URGENCE EN DANS LA COMMUNE D'OMBESSA. Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	--

62	Reference N°511/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/19 Lire Titre/objet DECISION N°511/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 24 JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

63	Reference N°512/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/19 Lire Titre/objet DECISION N°512/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 24 JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

64	Reference 501/D/F35/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 501/D/F35/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/F35/MINEE/CDPM /AI/2019 DU 14 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TOMDJO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER, DEPARTEMENT DE LA MIFI REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

65	Reference 11/D/NC/NCITB Lire Titre/objet DECISION N° 11/D/NC/NCITB OF 22 MAR 2019 BEARING ON THE DECLARATION OF RESULTS OF THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 08/ONIT/ NC/NCII B/2019 OF 1ST MARCH 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GS ABBO HILLTOP IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION PROJECT OWNER:THE LORD MAYOR NDOP CONCIL FINANCING: MINDHU PIB 2019 FISCAL YEAR Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference 12/D/NC/NCITB Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A DECISION N° 12/D/NC/NCITB OF 22 MARS 2019 BEARING ON THE DECLARATION OF RESULTS OF THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 09/ONN7 NC/NCITB/2019 OF 1ST MARCH 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A MUSEUM IN THE BAMUNKA FON'S PALACE IN NDOP COUNCIL AREA IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR NDOP CONCILFINANCING: MINTOURL PIB 2019 FISCAL YEAR Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	--	--

67	Reference 008/D/C BAM/SG/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A DECISION N° 008/D/C BAM/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001. /DC/SG/CBAM/2019 DU 29 AVRIL 2019POUR LES LOT LICONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE BAMENDJOU À BABOUM. DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUESTLOT 2:CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE BANGAM DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST. Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	--	---

68	Reference 07/D/NC/NCITB Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A DECISION N° 07/D/NC/NCITB 22 MARS 2019 BEARING ON THE DECLARATION OF RESULTS OFTHE REQUEST FOR QUOTATION N° 03/RQ/ NC/ NCITB / 2019 OF 29TH JANUARY 2019 FOR THE SUPPLY OF STATIONERY AND OFFICE EQUIPMENT TO NDOP COUNCIL NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION PROJECT OWNER; THE LORD MAYOR NDOP CONCILFINANCING: MINDDEL PIB 2019 FISCAL YEAR N/A N/A
-----------	--	--

69	Reference 12/D/C BAM/SG/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A DECISION N° 12/D/C BAM/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL PROFERES NATIONAL N°003(BISVAONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-AI/2019 DU 09 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYA 1(FONPANG CARREFOUR) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU DÉPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX (EN PROCEDURE D'URGENCE) Autres Infrastructures N/A
-----------	---	--

70	Reference ADDITIF N°005/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A ADDITIF N°005/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°011BIS/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 25/06/2019 LANCE EN PRODURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE ZACTINGLING DANS L'ARRONDISSEMENT DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD. Autres Infrastructures N/A
-----------	--	---

RESUME DES CONSULTATIONS

71	Reference 04/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°004/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AUX ENTREPRISES DE LA BANQUE DE DONNEES DU PDRM II N° 002/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS) EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MAKOM MATOUMBAIN (LOT 1), MACHOUTMBI (LOT 2), ET MANKOUNKOU (LOT 3) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

72	Reference ADDITIF N°004/GOUVERNEUR/CRPM-N0/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°004/GOUVERNEUR/CRPM-N0/2019AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°009BIS/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-N0/2019 DU 25/06/2019 LANCE EN PRODURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LALOCALITE DEMBAGA. ARRONDISSEMENT DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

73	Reference 00/28T/SC/SG/SEC.TB/2019 Lire Titre/objet ADDITIONAL CLAUSE 004 BEARIAG ON THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF TENDER FILES N° 014 & 015/ONIT/SC/SCITB/19 OF 02ND JUNE 2019 FOR THE DEVELOPMENT OF TOURISTIC SITE PAH-NGOH IN BALIGHAM AND TOURISTICE SITE SHUM LAKA IN MBU VILLAGE ALL IN SANTA SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. HEREBY DECIDES AS FOLLOWS: ARTICLE 1 THIS PRESENT ADDITIONAL CLAUSE HAS AS OBJECTION THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILES NO. 014 & 015/ONIT/SC/SCLTB/ 02ND JULY 2019 FOR THE DEVELOPMENT OF TOURISTIC SITE PAH-NGOH IN BALIGHAM AND TOURISTICE SITE SHUM LAKA IN MBU VILLAGE ALL IN SANTA SUB DIVKION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. DUE TO THE RECOMENDATION FROM ARMPNW VIA RATE LETTER N° 00119/L/ARMP/NW/CCR/CSPE/AA/19 AS A RESULT OF TENDER IN POSSESSION OF THIS TENDER FILE SHOULD REPEAT AT THE PUBLICATION TO THIS NOTE TO THE MAYOR'S SECRETARIAT AT SANTA COUNCIL FOR FURTHER INFORMATION. ARTICLE 3.THAT THE SUBMISSION/OPENING TIMES REMAIN UNCHANGED. ARTICLE 4 THAT THIS PRESENT ADDITTONAL CLAUSE IS ISSUED TO SERVE WHENEVER AND WHEREVER NEED ARISES Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

74	Reference 001/A/C/MK/CIPM/2019 Lire Titre/objet A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/AONO/C/MK/CIPM/2019 DU 21 JUIN 2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KINDING - NDJABI, COMMUNE DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEBASE, EXERCICE 2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

75	Reference 003/A/C/MK/CIPM/2019 Lire Titre/objet A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003/AONO/C/MK/CIPM/2019 DU 21 JUIN 2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MACONNERIE AU CETIC DE MAKENENE, COMMUNE DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, EXERCICE 2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference 004/A/C/MK/CIPM/2019 Lire Titre/objet A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C/MK/CIPM/2019 DU 21 JUIN 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

77	Reference 03/AD/MINADER/C-PDRM II Lire Titre/objet ADDITIF N° 03/AD/MINADER/C-PDRM II PORTANT MODIFICATION D'UNE DISPOSITION RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 05 JUILLET 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NGAMBOUO I (LOT 1) ET NJIGOUMBE (LOT 2) ; (EN PROCEDURE D'URGENCE), POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II (PDRM-II), DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (CAMEROUN) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

78	Reference 04/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°04/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AUX ENTREPRISES DE LA BANQUE DE DONNEES DU PDRM II N° 003/AONO/MINADER/PDRM-II/CSPM/BEC/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS) EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE DE KOUROM MARCHE (LOT 1) , KOUNDJA (LOT 2) ET MAWOUON (LOT 3), Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

79	Reference 04/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°004/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AUX ENTREPRISES DE LA BANQUE DE DONNEES DU PDRM II N° 004/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS) EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES DE DE MFETAME (LOT 1), MBAKOU (LOT 2) ET EP BILINGUE DE FOYET (LOT 3), Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

80	Reference COMMUNIQUE N°141 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°141/CUY/CIPM/2019 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 120/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 03/07/2019 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE YAOUNDE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

81	Reference	N°147/CUY/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°147/CUY/CIPM/2019PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°98/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 26/06/019 RELATIF A LA CONSTRUCTION DES TOILETTES MODERNES A LA GARE ROUTIERE DE MOKOLO A YAOUNDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

82	Reference	002/A/C/MK/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 002/AONO/C/MK/CIPM/2019 DU 21 JUIN 2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NYOKON, COMMUNE DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

83	Reference	ADDITIF 1 N° 143 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N° 143 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°122/AONR/CUY/CIPM/2019 DU 03 JUILLET 2019 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE SIGNALIQUUE URBAINE (1ÈRE TRANCHE) DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

84	Reference	COMMUNIQUE N°145/CUY/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°145/CUY/CIPM/2019PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°118/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 01/07/019 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT AU MARCHE MOKOLO A YAOUNDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

85	Reference	N°149/CUY/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°149/CUY/CIPM/2019PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°93 /AONO/CUY/CIPM/2019 DU 25/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CLOTURES AUTOUR DE CERTAINES AIRES DE JEUX DU PARCOURS VITA A YAOUNDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

86	Reference	ADDITIF N°07 A/S 03 /DC/C-DIBAMBA/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°07 APPEL DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°03 /DC/C-DIBAMBA/CIPM/2019 DU 03/06/2019 POUR UNE UNITÉ DE FABRICATION DES MATÉRIAUX LOCAUX DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , REGION LITTORAL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

87	Reference ADDITIF N°3 /C-DIZ /CIPM/SG 2019 Lire Titre/objet ADDITIF NO 3 /C-DIZ /CIPM/SG 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019 OBJET : ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DANS LA COMMUNE DE DIZANGUÉ LE MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNE DE DIZANGUÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE DIZANGUÉ, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.IMPUTATION : 53 15 02 6414 06 6114 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

88	Reference ADDITIF N°001 A/S 002/DCO/SCOOPS CA PROSEMC Lire Titre/objet COMMUNIQUELA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROSEMC COOP CA , INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS POURR LA DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°002/DCO/SCOOPS CA PROSEMC /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA POUR LA FOURNITURE DES POUSSINS REPRODUCTEURS A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

89	Reference ADDITIF N°001/ A/S 003/DCO/PROSEM COOP CA Lire Titre/objet COMMUNIQUELA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROSEMC COOP CA , INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS POURR LA DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°003/DCO/PROSEM COOP CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIELS D'ELEVAGE A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

90	Reference AADITIF N°001 A/S °001/DCO/ PROSEMC COOP CA Lire Titre/objet COMMUNIQUELA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROSEMC COOP CA , INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS POURR LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°001/DCO/ PROSEMC COOP CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA POUR LA FOURNITURE DES ABREUVOIRS AUTOMATIQUES A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

91	Reference ADDITIF N°001 A/S 004/DCO/SCOOPS CA PROSEMC Lire Titre/objet COMMUNIQUELA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROSEMC COOP CA , INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS POUR LA DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°004/DCO/ PROSEMC COOPS CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA POUR LA FOURNITURE DES INTRANTS ALIMENTAIRES A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

92

Reference	ADDITIF N°001 A/S 005/DCO/SCOOPS CA PROSEMC Lire
Titre/objet	COMMUNIQUELA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROSEMC COOP CA , INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS POUR LA AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 005/DCO/ PROSEMC COOP CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE FINITION DES BATIMENTS ET D'UN FORAGE EQUIPE A TONDE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUN/SG /CIPM-CUN/DT/2019 DU 23 JUILLET 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE ET AMENAGEMENT DES ALENTOURS DE LA GARE ROUTIERE BEKA HOSSERE, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCÉDURE (D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DU CUN EXERCICE 2019 IMPUTATION BUDGETAIRE :

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la CUN de l'année 2019, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré respective, un Appel d'Offres National Ouvert des travaux DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE ET AMENAGEMENT DES ALENTOURS DE LA GARE ROUTIERE BEKA HOSSERE, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

Définition des travaux :

Construction D'une Clôture Et Aménagement Des Alentours De La Gare Routière Béka Hosséré, Ville De Ngaoundéré. Département De La Vina, Région De L'Adamaoua.

Les travaux comprennent notamment :

A-Construction D'une Clôture Et Aménagement Des Alentours De La Gare Routière Béka Hosséré

- lot 100 ; travaux préparatoires
- lot 200 ; terrassement
- lot 300 fondation
- lot 400 maçonnerie et élévation
- Lot 500 menuiserie
- lot 600 peinture
- lot 700 vrd

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de ;

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
1	Travaux De Construction D'une Clôture Et Aménagement Des Alentours De La Gare Routière Béka Hosséré. Ville De Ngaoundéré, Département De La Vina, Région De L'Adamaoua.	35 000 000 (Trente-cinq millions) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés ci-après définis :

N°	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
1	Travaux De Construction D'une Clôture Et Aménagement Des Alentours De La Gare Routière Béka Hosséré, Ville De Ngaoundéré, Département De La Vina, Région De L'Adamaoua.	Gare routière de Béka Hosséré

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de La Communauté Urbaine de Ngaoundéré « CUN » Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du DG/CUN auprès de la COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE Tél : 690 99 98 20/693 85 30 81, BP : 62 NGAOUNDERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté.

Administration au nom de la quelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN. un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré,

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du DG/CUN de la COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE Tél ; 690 99 98 20/693 85 30 81. dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quatre vingt dix mille (90 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq(05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Délégué du Gouvernement, sis à la Communauté Urbaine de Ngaoundéré Tél : 690 99 98 20/693 85 30 81 au plus tard **le 19 Août 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUN/SG /CIPM-CUN/DT/2019 DU 23 JUILLET 2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET AMENAGEMENT DES ALENTOURS DE LA
GARE ROUTIERE BEKA HOSSERE, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE
L'ADAMAOUA
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou dans les Company Assurances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant de :



N°	Intitulé du projet	Coût
3	Travaux De Construction D'une Clôture Et Aménagement Des Alentours De La Gare Béka Hosséré, Ville De Ngaoundéré, Département De La Vina, Région De L'Adamaoua.	700 000 (Sept Cent Mille) F CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 19 Août 2019 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN dans la salle de délibération des actes de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Tél : 690 99 98 20/693 85 30 81.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
3. Non-conformité aux spécificités techniques majeures (à lister) ;
4. Non-respect de x critères essentiels (x supérieur ou égale 1) ;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles reconnues conformes ; pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres,

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté urbaine de Ngaoundéré Tél : 693 85 30 81/690 99 98 20.

NGAOUNDERE le 23 Juillet 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

HAMADOU DAWA

COMMUNE DE MESSOK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002-BIS/A0N0/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 12/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE KARAGOUA DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST LOT UNIQUE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
2735101641227222222224

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle Publique de Karagoua, Commune de Messok.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes:

- ° TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES ;
- ° TERRASSEMENT ET IMPLANTATION ;
- ° FONDATIONS ;
- ° MAÇONNERIE - ELEVATIONS - ENDUITS ;
- ° CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFOND ;
- ° MENUISIERIE METALUQUE ;
- ° MENUISIERIE BOIS ;
- ° ELECTRICITE;
- ° PEINTURE ;
- ° VRD;
- ° PLOMBERIE ET SANITAIRES.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : **25 000 000 (vingt-cinq millions) Francs CFA TTC ;**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans les travaux publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2019 :

- ° Montant prévisionnel : **25 000 000 (vingt-cinq millions) Francs CFA TTC ;**
- ° Imputation Budgétaire : **27 351 01 64 12 27 2222 222224**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA** à la Recette Municipale de Messok.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP), au plus tard **le 1er/07/2019 à 10 heures précises** et devra porter la mention suivante:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002-biS/A0N0/C.MESSOK/CIPM/2019 dU 12/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA
CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE KARAGOUA DANS LA
COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST Lot unique.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de T'ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Salle des Délibérations de la Commune de Messok **le 1er/07/2019 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Messok, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative essentielle;
- 2) Pièce administrative essentielle falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives essentielles après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/non
- 2) Les références de l'entreprise Oui/non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
- 5) Le Matériel et les équipements essentiels Oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura réuni au moins sept (7) critères sur les neuf (09) ci-dessus seront examinées.

14. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura réuni au moins 70 % de critères de qualification ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, sera jugée conforme aux dispositions des ST et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP), ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong, aux numéros de téléphones : **691 532 023/243 283 660/ 694469457.**

BERTOUA le 12 Juillet 2019

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

COMMUNE DE MESSOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 12/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UNE SCIERIE MOBILE LUCASMILL PAR LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, et comme Maître d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition d'une scierie mobile Lucas Mill (10-30) par la commune de Messok département du Haut-Nyong Région de L'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, contenues, sont détaillées dans le cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres acquisition d'un d'une scierie mobile Lucas Mill (10-30).

3. Cout Prévisionnel

Montant : **31 500 000 FCT TTC**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Communal, Exercice 2019

Montant : **31 500 000 FCT TTC**

Imputation : **222.100**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Messok, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Messok, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messok.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Messok, au plus tard **le 1er/08/2019 à 11 heures précises** et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 014-bis/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 12/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION
D'UNE SCIERIE MOBILE LUCASMILL PAR LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,
REGION DE L'EST (Lot unique).**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est **de trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Elles devront obligatoirement dater de moins de un (01) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Délibérations de la Commune de Messok **le 1er/08/2019 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Messok, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

C. Critères éliminatoires :

a) Offre Administrative

- 4) Absence d'une pièce administrative ;
- 5) Pièce falsifiée ;
- 6) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 5) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 30% ou non-conforme;

c Offre Financière

- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

NB : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

D. Critères de qualification des offres techniques ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 6) La capacité financière Oui/Non
- 7) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 8) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 9) Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 10) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 11) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 12) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%, (soit au moins 6 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics) ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong, aux numéros de téléphones : **675 289 009/ 691 532 023/694 46 94 57/243 283 660.**

BERTOUA le 12 Juin 2019

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

COMMUNE DE TCHOLLIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°09/AONO/RN/D47/C-TCH/CIPM/2019 DU 09 JUILLET 2019 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE
TCHOLLIRE FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE TCHOLLIRE**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de travail du personnel communal, le Maire de la Commune de Tcholliré, lance pour le compte de la Commune de TCHOLLIRE un Appel d'Offres National Ouvert **pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de TCHOLLIRE.**

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- **Mission 1 DET: Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;**
- **Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations ;**
- **Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.**

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel de la présente prestation est de **Vingt un millions sixcent soixanteun mille quatre-vingt (21 661 080) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en **un lot unique.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **tous les bureaux d'études et/ou groupements de bureaux d'études de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).**

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget du FEICOM, exercice 2019 et suivants.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **dans les services de la Commune de Tcholliré,** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de TCHOLLIRE, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de TCHOLLIRE.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé dans les services de la Commune de TCHOLLIRE, **au plus tard le 29/07/2019 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°09/AONO/RN/D47/C-TCH/CIPM/2019 DU 09 JUILLET 2019
POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE
LA COMMUNE DE TCHOLLIRE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **onze (11) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant égal à **quatre cent trente-trois mille deux cent vingt-deux (433 222) francs CFA**, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimaie requise de soixante-dix (70) points sur cent (100).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **29 Juillet 2019 à 14heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Commune de Tcholliré, sise dans les locaux de la Mairie de Tcholliré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

01. Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
02. Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif ;
03. Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
04. Note technique inférieure à 70/100 ;
05. Présence d'informations financières dans l'offre technique.

Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

- qualification et expérience du personnel..... 30 points ;
- moyens logistiques et matériels20 points ;
- capacité financière..... 10 points ;
- références justifiées des prestations similaires..... 20 points ;
- compréhension de la mission et présentation de la méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail..... 10 points;
- suggestions du consultant..... 05 points ;
- présentation générale de l'offre..... 05 points.

Le score technique (ST) minimum requis est 70 points/100

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires sont prises en compte.
(Voir grille d'évaluation en annexe)

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à **la Mairie de TCHOLLIRE.**

TCHOLLIRE le 9 Juillet 2019

Le MAIRE

EL HADJ IBRAHIMA DJALALLAHOU

PRÉFECTURE DU NOUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 006BISBIS/AONO/F,32/MO/CDPMPN-AI/2019 DU 23 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MAKUH, COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Makuh, Commune de Njimom, Département du Noun Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Makuh, Commune de Njimom. Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- les études géophysiques
- la réalisation d'un forage
- la fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine
- la construction des VRD
- construction d'une clôture autour du forage
- la formation du comité de gestion du point d'eau
- la formation d'artisans réparateurs(02)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessous en crédit de paiement 2019 (CP).

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot comme ci-dessous

N° LOT	Commune	Maître d'Ouvrage	N°	Désignation du projet et localité de réalisation	Financement	Montant	Montant Caution	Délai
LOT 01	NJIMOM	Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie du Noun	01	MAKUM : construction d'un forage équipé de PMH	BIP : 2019	8 500 000	170 000	Trois(03)mois
		Total				8 500 000		

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises du droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la préfecture de Foumban dès publication de la présente demande d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables des publication du présent avis auprès de la Préfecture de Foumban sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette des finances de Foumban d'une somme non remboursable de dix-sept (17 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telle et devra parvenir à la Préfecture de Foumban au plus tard le 12 Août 2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°
Financement : BIP 2019
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le représentant du Maître d'Ouvrage est indiqué dans le tableau ci-dessous et comprend les périodes de pluies. Ces délais courent à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cent soixante-dix mille (170 000) adressé au Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie du Noun, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB: L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présen

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12 Août 2019 à 11 heures à la Préfecture de Fomban, Département du Noun.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape ; Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Principaux critères éliminatoires

- Etre sous le coût d'une résiliation (article 102 du code des Marchés Publics) ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres-
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Absence de la caution de soumission.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères);
- l'expérience du soumissionnaire (06 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Noun ou à la Préfecture de Fomban.

FOUMBAN le 23 Juillet 2019

Le PRÉFET

BONYOMO DONATIEN

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09BIS/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU 24 JUILLET 2019, POUR LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE MULTIPLE A L'IRIC FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 06 340010 2220

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 06 340010 2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance l'Avis d'Appel d'Offres pour la construction d'un immeuble R+1 à usage multiple à l'IRIC.

2. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel de **Cent Vingt-Un Millions (121 000 000) de Francs CFA.**

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

4. Financement

La construction, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, Imputation : 53 06 340010 2220, pour le coût prévisionnel de **Cent Vingt-Un Millions (121 000 000) de Francs CFA.**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Cent Sept Mille (107 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat de la Demande.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 14 Aout 2019 à 15 heures précises**.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09BIS/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU 24 JUILLET 2019,
POUR LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE MULTIPLE A L'IRIC
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution ne devra pas excéder **six (06) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

9. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **Deux Millions Quatre Cent (2 400 000) Francs CFA** délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée **le 14 Août 2019 à 16 heures précises**, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la **Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès du Ministère des Relations Extérieures**, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- A. Absence de la caution de soumission ;
- B. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- C. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- D. Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- E. Absence d'attestation de visite de site et/ou de rapport y afférent signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- F. Non présentation de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;
- G. Non-exécution d'au moins deux marchés de construction/réhabilitation de bâtiment de montants Toutes Taxes Comprises respectifs d'au moins 50 000 000 de Francs CFA pour le compte des administrations publiques, établissements publics, entreprises du secteur public et parapublic, projets ou collectivités territoriales décentralisées au cours des cinq dernières années ;
- H. Non réalisation au cours des dix (10) dernières années, comme entrepreneur principal, d'un marché de construction de bâtiment de type R+1 au moins pour le compte des administrations publiques, établissements publics, entreprises du secteur public et parapublic, projets ou collectivités territoriales décentralisées ;
- I. Chiffre d'affaires annuel moyen des trois derniers exercices inférieur à 75 000 000 de Francs CFA ;
- J. Absence ou montant de l'attestation de surface financière délivrée par la banque de premier ordre inférieur à 60% du montant Toutes Taxes Comprises de la soumission ;
- K. Non satisfaction d'au moins vingt (20) critères sur les vingt-sept (27) critères essentiels ;
- L. Omission d'un prix unitaire ou forfaitaire quantifié ;
- M. Omission du sous-détail de prix d'un prix unitaire ou forfaitaire quantifié.

Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les vingt-sept (27) critères suivants :

- A. Présentation de l'offre (1 critère) ;
 - B. Domaine d'activités relevant du secteur de BTP (1 critère) ;
 - C. Références (6 critères) ;
 - D. Qualifications et expériences dans les prestations similaires du personnel d'encadrement proposé (6 critères) ;
 - E. Ressources matérielles et logistiques à mobiliser (7 critères) ;
 - F. Organisation, méthodologie et planning d'exécution des travaux (6 critères).
- La grille détaillée d'évaluation figure à la Pièce n° 13 : Grille d'Evaluation.

12. Attribution

Le Marché est attribué au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08BIS/AAONO/MINREX/CIPM/2019 DU 24 JUILLET 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT ET LA POSE DES CLIMATISEURS AU MINISTERE DES
RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE :
2019 IMPUTATION : 53 06 340010 2241**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 06 340010 2241

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achat et la pose des climatiseurs au Ministère des Relations Extérieures.

Ladite prestation consiste en :

- Les installations sur site, l'amenée et le repli du matériel ;
- La fourniture des climatiseurs ; et
- Leur pose.

2. Coût Prévisionnel

le coût prévisionnel de **Quarante Millions (40 000 000)** de Francs CFA.

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et/ou du froid et de la climatisation.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, Imputation : 53 06 340010 2241, pour le coût prévisionnel de **Quarante Millions (40 000 000)** de Francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Cinquante Sept Mille (57 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 14 Août 2019 à 15 heures précises**.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08 BIS/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU 24 JUILLET 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACHAT ET LA POSE DES CLIMATISEURS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution ne devra pas excéder **deux (02) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

9. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **Huit Cent Mille (800 000) Francs CFA** délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois

(03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non- respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée **le 14 Août 2019 à 16 heures précises**, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la **Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du Ministère des Relations Extérieures**, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- A. Absence de la caution de soumission ;
- B. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- C. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- D. Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- E. Absence d'attestation de visite de site et/ou de rapport y afférent signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- F. Note évaluation technique inférieure à vingt-six (26) « oui » sur trente-deux (32) ;
- G. Omission d'un prix unitaire.

Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- A. Présentation de l'offre ;
 - B. Domaine d'activités relevant du secteur de BTP et/ou du froid et de la climatisation ;
 - C. Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit ;
 - D. Prestations similaires livrées ;
 - E. Compatibilité des climatiseurs proposés par le Soumissionnaire avec les spécifications techniques arrêtées par le Maître d'Ouvrage ;
 - F. Personnel ;
 - G. Modalités et planning d'exécution de la livraison ;
 - H. Service après-vente
- La grille détaillée d'évaluation figure à la Pièce n° 13 : Grille d'Evaluation.

12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 058/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2019 DU 22/07/2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU CARENAGE DE LA DRAGUE CHANTAL BIYA DU PORT AUTONOME DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2202015

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue du recrutement d'un bureau d'études techniques pour la maîtrise d'œuvre des travaux de carénage de la drague Chantal Biya du Port Autonome de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres se déclinent de la manière suivante :

- **Mission 1 - EXE** : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'entreprise ;
- **Mission 2 – DET- OPC** : Direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers ;
- **Mission 3 - AOR** : Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

Les détails sont indiqués dans les termes de référence, pièce 4.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **cinquante-neuf millions (59.000.000) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'étude technique de droit camerounais exerçant dans le domaine de la construction ou réparation navale.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont financées par le budget du PAD Exercice 2019, tache 2202015.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA** au compte **CAS-ARMP n° 33598860 001 - 94** ouvert dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

haque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **27/08/2019 à 10 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 058/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2019 DU 22/07/2019
EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES
TRAVAUX DE CARENAGE DE LA DRAGUE CHANTAL BIYA DU PORT AUTONOME DE DOUALA
Financement : Budget PAD, Exercice 2019.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
« Les soumissionnaires remettront en plus du pli fermé visé ci-dessus, le fichier numérique de leur offre
(dossier administratif, offres techniques et financières)

9. Delai de Livraison

Le délai minimum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont le modèle figure à la pièce 8 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **un million (1 000 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu **le 27/08/2019 à 11h, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé.

Seuls les soumissionnaires seront habilités à assister à cette séance d'ouverture, et à défaut ils pourront s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **80/100**

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif, Technique et Financier ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Dossier non conforme aux spécifications du RPAO ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence d'un Officier mécanicien présentant un brevet d'officier mécanicien valide comme Chef de Mission ;
- Présence dans l'offre administrative ou technique des éléments donnant des indications sur l'offre financière ;
- Absence de la version électronique en forma Excel des offres dans l'offre financière ;

Note technique inférieure à **80 points sur 100** sur les critères essentiels

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera arithmétique et se fera sur la base des critères suivants :

- Présentation des offres : **02 pts**;
- Références du soumissionnaire : **21 pts**;
- Méthodologie : **08 pts**;
- Personnel clé : **51 pts**;
- Moyen logistique : **12 pts**;
- Capacité financière : **06 pts**.

Méthode de sélection du consultant

Si les propositions financières sont complètes et dépourvues d'erreurs de calculs, la proposition financière la moins disante recevra une note financière (NF) de 100 points.

La formule suivante sera utilisée pour le calcul des autres notes financières :

NG = 100 x Cout de la proposition financière la moins disante / Cout de la proposition financière considérée.

La Note Globale (NG) d'une proposition sera obtenue par pondération de la Note Technique (NT) et de la Note Financière (NF) selon la formule suivante :

NG = (NTx80%) + (NFx20%)

14. Attribution

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante sur la base de la formule ci-dessus

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offre

16. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent dossier d'Appel d'Offres, peut être obtenue auprès de la Direction Dragage et de la Logistique Maritime du PAD, BP 4020 Douala, Tél. Fax (237) 233-42-01-33, E-mail : pad@pad.com

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision n° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 22 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°155/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 23/07/019 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN MUR AU GOLF CLUB DE YAOUNDE PHASE I FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2019 – LIGNE : 220 150

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le soucis de sécuriser l'aire de jeux du golf club de Yaoundé, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un mur au golf club à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- l'installation de chantier ;
- les travaux préparatoires ;
- les travaux de fondations ;
- les travaux d'ouvrages en béton armé ;
- les travaux de maçonnerie ;
- les travaux électriques ;
- toutes autres sujétions nécessaire à la bonne exécution des travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent millions **(100 000 000)** de francs **CFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres feront l'objet d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la réalisation des travaux de bâtiment, de voiries et réseaux divers (VRD).

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2019- Ligne 220 150.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Hôtel de ville de Yaoundé, étage 2, porte 002, dès publication du présent avis au journal des marchés publics ou dans Cameroon Tribune.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé dès publication du présent avis dans le Journal des Marchés Publics (JDM) ou dans le quotidien Cameroon Tribune, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert auprès des agences BICEC du Cameroun.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) l'original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé : Hôtel de Ville 2^e étage, porte 002 au plus tard le **29/08/2019** à 13 heures, et devra porter la mention : **"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N°155/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 23/07/019 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN MUR AU GOLF CLUB DE YAOUNDE PHASE I "**
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) de francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Cette caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront être en cours de validité ou dater de moins de trois (03) mois.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le jour du dépôt, en un temps dès 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé dans la salle de réunion du bâtiment annexe de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 20 rez-de-chaussée.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix.

14. Critères d'évaluation

-Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des plis ;
- non-conformité d'une pièce du dossier administratif, 48h après notification du soumissionnaire ;
- pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- un critère essentiel non satisfaisant ;
- absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

-Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- les références du soumissionnaire pour des travaux de bâtiments ;
- la note méthodologique ;
- le personnel clé ;
- le matériel.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre qualifiée sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de remise desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, 2^{ème} étage, porte 002.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748

YAOUNDE le 23 Juillet 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/SIC/CIPM/2019 DU 24 JUIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION ET DE REMISE A NIVEAU DE L'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION SS+RDC+8 AU QUARTIER HIPPODROME A YAOUNDE (RESIDENCE LE DJOUNGOLO)

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Société Immobilière du Cameroun (SIC) dans le cadre de son Plan de Développement, a lancé en 2011 la construction d'un immeuble SS+RDC+8 de haut standing, à usage d'habitation au quartier Hippodrome à Yaoundé. L'immeuble ayant rencontré quelques problèmes d'habitabilité, la SIC lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'urgence de réhabilitation et de remise à niveau dudit immeuble, dénommé « Résidence Le DJOUNGOLO ».

2. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres dont le coût prévisionnel global est de **cent trente-trois millions six cent soixante-treize mille deux cent seize (133 673 216) FCFA TTC**, sont constitués en quatre (04) lots répartis comme suit :

LOTS	Intitulé	Montant prévisionnel TTC en FCFA
LOT1	Installation de chantier, travaux de Génie Civil d'étanchéité et de peinture	42 633 754 FCFA
LOT2	Travaux de plomberie et sanitaire	17 534 520 FCFA
LOT3	Travaux d'électricité, froid et climatisation	65 741 767 FCFA
LOT 4	Menuiserie bois et métallique	7 763 175 FCFA

3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres dont le coût prévisionnel global est de **cent trente-trois millions six cent soixante-treize mille deux cent seize (133 673 216) FCFA TTC**, sont constitués en quatre (04) lots répartis comme suit :

LOTS	Intitulé	Montant prévisionnel TTC en FCFA
LOT1	Installation de chantier, travaux de Génie Civil d'étanchéité et de peinture	42 633 754 FCFA
LOT2	Travaux de plomberie et sanitaire	17 534 520 FCFA
LOT3	Travaux d'électricité, froid et climatisation	65 741 767 FCFA
LOT 4	Menuiserie bois et métallique	7 763 175 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné. Par ailleurs, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la SIC l'Exercice 2019, ligne n°23101040.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication de présent Avis, à la Cellule des Marchés de la SIC, sise au premier étage de la Direction Générale de SIC, Rue 510, Avenue de l'Indépendance, Hippodrome à Yaoundé Tel : 222 23 01 59 Fax : 222 22 51 19.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, à la Cellule des Marchés de la SIC, sise à la Direction Générale de la SIC, Rue 510, Avenue de l'Indépendance, Hippodrome à Yaoundé Tel : 222 23 01 59 Fax : 222 22 51 19, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable au compte BICEC N°12264160000-46 ouvert au nom de la Société Immobilière du Cameroun (SIC).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Marchés sise à la Direction Générale de la SIC, Rue 510, Avenue de l'Indépendance, Hippodrome à Yaoundé Tel: 222 23 01 59 Fax : 222 22 51 19 au plus tard le 14 Août 2019 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°015/SIC/CIPM/2019 DU 24 JUIL 2019

POUR LES TRAVAUX D'URGENCE DE REHABILITATION ET DE REMISE A NIVEAU DE L'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION SS+RDC+8 AU QUARTIER HIPPODROME A YAOUNDE (RESIDENCE LE DJOUNGOLO)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) volumes ci-après, placés dans une simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume I)

L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume II)

L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume III)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives pour chaque lot, une caution de soumission établie par les établissements bancaires ou une société d'assurance de premier ordre autorisés par le Ministère des Finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics au Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

LOT1 : 852 675 FCFA ;
LOT2 : 350 690 FCFA ;
LOT3 : 1 314 835 FCFA ;
LOT 4 : 155 264 FCFA.

Le délai de validité de chaque caution est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet, etc.) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement être datées d'au plus trois (03) ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de toute pièce administrative vaut rejet et la non-conformité vaut mise en conformité dans un délai de 48h.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 14 Août 2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SIC dans la Salle des Conférences de la SIC, Rue 510, Avenue de l'Indépendance, Hippodrome à Yaoundé Tel: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

12.1-Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet (absence d'une pièce ou non-conformité d'une pièce après le délai de mise en conformité de 48h, excepté la caution de soumission dont l'absence à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'offre) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier technique incomplet ;
- Absence de l'Inscription à l'Ordre des Ingénieurs ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires ;
- Absence du sous-détail des prix unitaires essentiels ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de visite de site et d'un rapport commenté ;
- Note technique inférieure à 12 oui sur 16.

12.2- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des sous critères ci-après :

- CCTP **Oui/Non**
- Références de l'entreprise dans le BTP **Oui/Non**
- Personnel d'encadrement de l'entreprise **Oui/Non**
- Proposition Technique (Méthodologie, Planning, Organigramme) **Oui/Non**
- Chiffres d'affaires des trois (03) derniers exercices (2016-2017-2018) **Oui/Non**.

Ne pourront faire l'objet d'une analyse financière que les offres ayant obtenu une note technique (NT) supérieure ou égale à 12 oui sur 16.

14. Attribution

Le Directeur Général de la SIC attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, Sise à la Direction Générale de la SIC, Rue 510 Avenue de l'Indépendance, Hippodrome à Yaoundé, Tel: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19.

Additif de l'Appel d'Offres

Le Directeur Général de la SIC se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BENGONO GABRIEL

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 23 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES SONDAS ET ACCESSOIRES DANS LES CUVES A GASOIL DE CERTAINS CENTRES DE DIFFUSION DE LA CRTV EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
N°24110943

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition et l'installation des sondes et accessoires dans les cuves à gasoil de certains Centres de Diffusion de la CRTV, pour le compte de l'exercice budgétaire 2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d' Offres comprennent la fourniture et l'installation d'un système de contrôle à distance et à temps réel du niveau et de la qualité du gasoil dans les cuves de huit (08) Centres de Diffusion (Yaoundé, Ebolowa, Bafoussam, Ngaoundéré, Garoua, Maroua, Bertoua et Bamenda) de la CRTV.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **FCFA TTC 44 000 000** (Quarante-quatre millions Toutes Taxes Comprises).

4. Allotissement

(Sans objet).

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le système de télé jaugeage des cuves à gasoil.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 24110943.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **55 000** francs CFA (cinquante-cinq mille francs) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **19 Août 2019 à 10 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 017/AONO/CRTV/CIPM/19

Pour l'acquisition et l'installation des sondes et accessoires dans les cuves à gasoil de certains Centres de Diffusion de la CRTV Exercice 2019

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois calendaires, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de FCFA TTC **860 000** (Huit cent soixante mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Par ailleurs, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **19 Août 2019, à 11 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

-Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- Absence de l'une des pièces administratives 48 h après l'ouverture des plis;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Système de gestion non centralisé ;
- Fourniture incomplète ;
- Absence d'un calendrier d'installation et de configuration du matériel à livrer dans l'Offre technique ;
- Note technique inférieure à 80/100.

-Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80/100 de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur:

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui: première et dernière page des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations) ;
- Conformité aux prescriptions techniques (caractéristiques minimums des équipements) ;
- Service après-vente ;
- Délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 23 Juillet 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°103/DC/MINADER/SAPEP/CIPM/2019 DU 23 JUILLET 2019, RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL
DE SUIVI-EVALUATION ET FORMATION A L'UTILISATION DUDIT LOGICIEL POUR LE COMPTE DU SAPEP
».FINANCEMENT : BID- ACCORD DE PRET N°2CM0067-2CM0068-EXERCICE 2019

FINANCEMENT

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) , BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT(BID).
ACCORD DE PRÊT N°2CM0057-2CM0068-EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités du SAPEP pour l'Exercice 2019 le Coordonnateur National lance un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à l'acquisition d'un Logiciel de Suivi-Evaluation et à l'utilisation dudit logiciel pour le compte du SAPEP.

2. Consistance des prestations

L'objet de la présente prestation consiste en la fourniture d'un et à l'utilisation dudit logiciel pour le compte du SAPEP.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix millions (10.000.000) de Francs CFA HT.

4. Allotissement

Cette consultation est en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine et installées en République du Cameroun.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation sera financée par la Banque Islamique de Développement(BID). Accord de prêt N°2CM0057-2CM0068-Exercice 2017. Ligne E3-Suivi-Evaluation.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au siège du SAPEP à Nkolbisson, Tél : 677658001/675144388

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au Siège du SAPEP, Direction Générale de l'IRAD, à Nkolbisson, Tel :677658001/675144388 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du SAPEP, au plus tard le 27 Août 2019 à 14 heures précises, contre récépissé et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 103/DC/MINADER/CMPM/SAPEP/2019 DU 23 JUILLET 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE SUIVI-EVALUATION ET FORMATION A L'UTILISATION DUDIT LOGICIEL POUR LE COMPTE DU SAPEP ».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'acquisition d'un Logiciel de Suivi Evaluation est d'un(01) mois après notification l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre un cautionnement de soumission, Les prestataires peuvent produire, soit un chèque certifié, soit un chèque certifié, soit un chèque banque soit une hypothèque légale, soit une caution d'un montant de deux cent mille(200.000) francs CFA d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour une demande de cotation sera déclarée irrecevable. L'absence ou non-conformité de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Minfi ou le non-respect du modèle des pièces de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 27 Août 2019 à 15 heures précises à la Salle de Conférences du MINADER, par la Commission Interne de Passation des Marchés dudit Ministère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

- Cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Non production au-delà de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente à l'exception du cautionnement de soumission

- Dépassement du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- Absence de l'engagement signé d'installer tous les logiciels et d'en assurer la maintenance pendant la période de garantie ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

15. Attribution

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins-disante sera retenue, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Siège du SAPEP à Nkolbisson-Yaoundé, Tél : 677658001/675144388

YAOUNDE le 23 Juillet 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

TARCISIUS Dr NYOBE

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

**« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°104/DC/MINADER/SAPEP/CIPM/2019 DU 23 JUILLET 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES OUTILS DE
COLLECTE DES DONNEES DE SUIVI EVALUATION POUR LE COMPTE DU SAPEP ». FINANCEMENT :
BID-ACCORD DE PRET N°2CM0067-2CM0068-EXERCICE 2019**

FINANCEMENT

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) , BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT(BID).
ACCORD DE PRÊT N°2CM0057-2CM0068-EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités du SAPEP pour l'Exercice 2019, le Coordonnateur National lance un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à l'acquisition des outils de collecte des données de Suivi Evaluation.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste en la fourniture de 40 GPS, 32 Tablettes Android et 32 kits de plaques solaires

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Quarante-huit millions(48.000.000) de Francs CFA HT.

4. Allotissement

Cette consultation est en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine et installées en République du Cameroun.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation sera financée par la Banque Islamique de Développement(BID). Accord de prêt N°2CM0057-2CM0068-Exercice 2017. Ligne E3-Suivi-Evaluation.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au siège du SAPEP, Direction Générale de l'IRAD à Nkolbisson, Tél : 677658001/675144388

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au Siège du SAPEP, Direction Générale de l'IRAD, à Nkolbisson, Tel :677658001/675144388 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du SAPEP, au plus tard le 27 Août 2019 à 14 heures précises, contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 104/DC/MINADER/CMIM/SAPEP/2019 DU 23 JUILLET 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES DE SUIVI-EVALUATION POUR LE COMPTE DU SAPEP ».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'acquisition des outils de collecte des données de Suivi Evaluation est d'un (01) mois après notification l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre un cautionnement de soumission, Les prestataires peuvent produire, soit un chèque certifié, soit un chèque certifié, soit un chèque banque soit une hypothèque légale, soit une caution d'un montant de un million(1.000.000) francs CFA d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. L'absence ou non-conformité de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Minfi ou le non-respect du modèle des pièces de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 27 Août 2019 à 15 heures précises à la Salle de Conférences du MINADER, par la Commission Interne de Passation des Marchés dudit Ministère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

- Cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Non production au-delà de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente à l'exception du cautionnement de soumission
- Dépassement du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- Absence de l'engagement signé d'installer tous les logiciels et d'en assurer la maintenance pendant la période de garantie ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

15. Attribution

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins-disante sera retenue, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Siège du SAPEP à Nkolbisson-Yaoundé, Tél : 677658001/675144388

YAOUNDE le 23 Juillet 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

TARCISIUS Dr NYOBE

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CA.BFM 1ER/CIPM/2019 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES RELATIVES AU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IER.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 197 02 641701 6114 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour le compte du gouvernement Camerounais, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} lance une Demande de cotation pour l'acquisition des fournitures relatives au paquet minimum des écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er}.

2. Cout Prévisionnel

Coûts prévisionnels : vingt cinq millions deux cent quatre vingt huit mille cinq cent (25 288 500)Fcf.

3. Participation et origine

La présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et administratives pour la réalisation des prestations objet de la présente demande de cotation. Elles ne doivent tomber sous le coup d'aucune exclusion ou interdiction prévues par la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les travaux objet de la présente demande de cotation sont financés par le Budget de fonctionnement Exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée à la Mairie d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} ou au Secrétariat particulier aux jours et heures ouvrables. Tél. 699 44 40 40 / 699 61 48 81.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de Trente mille (30 000) F CFA non remboursable, payable à la recette municipale de la Commune de Bafoussam 1^{er}.

7. Remises des offres **New(Additif)**

les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir au secrétariat de la Mairie d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} au plus tard le 14/08/2019 à 10 heures limite de recevabilité et devront porter la mention suivante :

N°01 DEMANDE DE COTATION /DC/CA.BFM 1er/BF/CIPM/2019 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES RELATIVES AU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximal pour la livraison des fournitures objet de la présente demande de cotation est de deux semaines (14) jours calendaire. pour compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier administratif, une caution de soumission d'un montant de cinq cent cinq mille sept cent soixante dix (505 770) CFA délivrée par une banque ou organisme de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement datées de moins de 03 mois précédant la date de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 14/08/2019 à 11H00 par la commission de passation des marchés de la Commune de Bafoussam 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne munie d'un mandat écrit.

12. Critères d'évaluation

Les principaux critères de qualification des candidats porteront sur les éléments ci-après :

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative :
- Absence de la caution de soumission :
- Offre non conforme aux prescriptions du descriptif technique :
- Absence d'un prix unitaire dans le BPU ou dans le cadre de détail;
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- Absence du sous détail d'un prix quantifié ;
- Fausse déclaration ou document falsifié ou scanner :
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public pendant les trois dernières années.

13. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat du Maire de la Commune d'arrondissement de Bafoussam 1er aux jours et heures ouvrables. Tél. : 699 44 40 40/ 699 61 48 81.

BAFOUSSAM le 15 Juillet 2019

Le MAIRE

FOKA FOKA Hilaire

LES CHERCHEURS FERVENTS ET AGRICULTEURS ET ELEVEURS DU CENTRE

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CFAEC/CIPM/2019 DU 25 JUILLET 2019
DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 BATIMENTS DE CROISSANCE
D'UNE SUPERFICIE DE 200 METRES CARRES CHACUN, D'UN HANGAR DE 40 METRES CARRE ET D'UN
MAGASIN DE 10 METRES CARRES AU PROFIT DE CFAEC FINANCEMENT : PRODEL/CEPI SA/ CFAEC
DÉLAI D'EXÉCUTION(EN JOURS CALENDAIRES) QUATRE VINGT DIX JOURS (90) JOURS**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le GIC CFAEC dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

2. Financement

PRODEL/CEPI SA/ CFAEC

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Délégué du GIC CFAEC, **Autorité Contractante**, pour le compte du GIC CFAEC, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

4. Acquisition du Dossier

le dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, peut-être retiré gratuitement au siège du GIC CFAEC sis à EYEN-MEYONG par MONATELE à partir du 26 Juillet 2019 pendant les jours ouvrables, entre **8 heures 00** et **15 heures 30mm**, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Le soumissionnaire placera l'original et quatre (04) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Délégué du GIC CFAEC (Autorité Contractante), à déposer au siège du GIC CFAEC sis à EYEN-MEYONG par MONATELE.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001
/DC/CFAEC/CIPM/2019 DU 25 JUILLET 2019**

**POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 BATIMENTS DE CROISSANCE D'UNE
SUPERFICIE DE 200 METRES CARRES CHACUN, D'UN HANGAR DE 40 METRES CARRE ET D'UN MAGASIN
DE 10 METRES CARRES AU PROFIT DE CFAEC.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

6. Delai de Livraison

Quatre vingt dix jours (90) Jours

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés du GIC CFAEC** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 09 Août 2019, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Siege du GIC CFAEC

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Interne de Passation des Marchés du GIC CFAEC**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 25 Juillet 2019

Le DIRECTEUR DE PROJET

EKANI AYISSI DAVID

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°01BIS/ADC/MINREX/CIPM/2019 DU 25 JUILLET 2019, POUR LE
RAVALEMENT DES BÂTIMENTS EN PEINTURE INTERIEURE AU MINISTÈRE DES RELATIONS
EXTÉRIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE : 2019 IMPUTATION :
53 06 340010 2220**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES,
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019
IMPUTATION
53 06 340010 2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance la Demande de Cotation pour le ravalement des bâtiments en peinture intérieure au Ministère des Relations Extérieures.

2. Cout Prévisionnel

pour le coût prévisionnel de Quarante Millions (40 000 000) de Francs CFA.

3. Allotissement

La Demande de Cotation, objet du présent Avis, est constituée d'un lot unique.

4. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

5. Financement

Les travaux, objet de la présente Demande de Cotation, sont financés par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, Imputation : 53 06 340010 2220,

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Cinquante Sept Mille (57 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat de la Demande.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 20 Août 2019 à 15 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« DEMANDE DE COTATION
N° 01BIS/DC/MINREX/CIPM/2019 DU 25 JUILLET 2019,
POUR LE RAVALEMENT DES BÂTIMENTS EN PEINTURE INTERIEURE
AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution ne devra pas excéder trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Huit Cent Mille (800 000) Francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée le 20 Août 2019 à 16 heures précises, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

12. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Absence d'attestation de visite de site et/ou de rapport y afférent signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Note évaluation technique inférieure à vingt-trois (23) «oui» sur vingt-sept (27) ;
- Omission d'un prix unitaire.

*. Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- Présentation de l'offre ;
- Domaine d'activités relevant du secteur de BTP ;
- Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit ;
- Prestations similaires livrées ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Programme d'exécution des travaux.

La grille détaillée d'évaluation figure à la Pièce n° 9 : Grille d'Evaluation.

13. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation, techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 25 Juillet 2019

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

ADOUM GARGOUM

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°03BIS/ADC/MINREX/CIPM/2019 DU 25 JUILLET 2019, POUR LES TRAVAUX D'ÉTANCHEITE DU BÂTIMENT A ET DU BÂTIMENT ANNEXE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 06 340010 2220

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES,
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019
IMPUTATION
53 06 340010 2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance la Demande de Cotation pour les travaux d'étanchéité du bâtiment A et du bâtiment annexe au Ministère des Relations Extérieures.

2. Cout Prévisionnel

pour le coût prévisionnel de Quarante Six Millions (46 000 000) de Francs CFA.

3. Allotissement

La Demande de Cotation, objet du présent Avis, est constituée d'un lot unique.

4. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

5. Financement

Les travaux, objet de la présente Demande de Cotation, sont financés par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, Imputation : 53 06 340010 2220,

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Soixante Un Mille (61 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat de la Demande.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 20 Août 2019 à 15 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« DEMANDE DE COTATION
N° 03BIS/DC/MINREX/CIPM/2019 DU 25 Juillet 2019,
POUR LES TRAVAUX D'ETANCHEITE DU BÂTIMENT A ET DU BÂTIMENT ANNEXE
AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES.
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution ne devra pas excéder trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Neuf Cent Vingt Mille (920 000) Francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée le 20 Août 2019 à 16 heures précises, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

12. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- Absence d'attestation de visite de site et/ou de rapport y afférent signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Note évaluation technique inférieure à vingt-quatre (24) «oui» sur vingt-huit (28) ;
- Omission d'un prix unitaire.

*. Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- Présentation de l'offre ;
- Domaine d'activités relevant du secteur de BTP ;
- Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit ;
- Prestations similaires livrées ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Programme d'exécution des travaux.

La grille détaillée d'évaluation figure à la Pièce n° 9 : Grille d'Evaluation.

13. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation, techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 25 Juillet 2019

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

ADOUM GARGOUM

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°016 /AC/DC/SIC/CIPM/19 DU 24 JUIL 2019
POUR L'ACQUISITION PAR LA SIC DES FOURNITURES DE BUREAU ET DES CONSOMMABLES
INFORMATIQUES DU SECOND SEMESTRE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En réponse au problème récurrent de rupture de stocks de fournitures de bureau et de consommables informatiques, le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) se propose de lancer une Consultation en vue de la sélection des entreprises capables de réaliser dans les délais, les prestations sus indiquées pour le compte du second semestre 2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation concernent la mise à la disposition de fournitures de bureau et consommables informatiques à la SIC, pour le compte du second semestre 2019.

3. Allotissement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont groupées en un lot et concernant les fournitures et des consommables informatiques.

4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est réservée aux entreprises installées en République du Cameroun et spécialisées dans la réalisation des prestations sollicitées.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation sont financées par le budget de la Société Immobilière du Cameroun, exercice 2019, comptes N° 60 47 11 30 et 60 48 11 30 pour un coût prévisionnel TTC de **vingt trois millions (23 000 000) FCFA**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à **la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun sise à la Direction Générale, face Immeuble T. BELLA, 510 Avenue de l'indépendance quartier Hippodrome, BP : 387 Yaoundé, Tél. : 222 23 01 59 Fax : 222 22 51 19** dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré aux heures ouvrables à **la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun, Tél. : 222 23 01 59 Fax : 222225119** contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) F CFA au compte BICEC n°12264160000-46 ouvert au nom de la Société Immobilière du Cameroun (SIC).

8. Remises des offres

La Soumission, le Dossier Administratif, le Bordereau Descriptif et Quantitatif rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doivent être déposés au plus tard le 08 Août 2019, à **13 heures précises**, heure locale, sous enveloppe cachetée à **la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun**, Tél. : 222 23 01 59 Fax : 222 22 51 19, avec la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°016/AC/DC/SIC/CIPM/2019 DU 24 JUIL 2019 POUR L'ACQUISITION PAR LA SIC DES FOURNITURES DE BUREAU ET DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES DU SECOND SEMESTRE 2019
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Les prestations objet de la présente Consultation, seront livrées à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de notification prescrivant leur livraison.

10. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à son Bordereau Descriptif et Quantitatif les pièces administratives énumérées dans le Règlement de la Consultation.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Consultation et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu dans la salle des conférences de la SIC le 08 Août 2019, à **14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la SIC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce du dossier administratif quarante-huit (48)heures après l'ouverture des offres ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou non authentiques ;
- Non-conformité de l'offre aux spécifications techniques.

b) Critères essentiels :

- Références de l'entreprise (au moins 01 contrat dans les fournitures de bureau dont le montant cumulé est supérieur ou égal à 10 millions de francs) ; oui/non
- Références de l'entreprise (au moins 01 contrat dans les consommables informatiques dont le montant cumulé est supérieur ou égal à 20 millions de francs) ; oui/non
- Délai de livraison ; oui/non

13. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la Lettre- Commande au Fournisseur dont elle aura déterminé que l'Offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et qu'elle est la **moins-disante**.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offre pendant une période de validité de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à **la Sous-direction des Moyens Généraux sise à la Société Immobilière du Cameroun (SIC)**, Tél.222 23 01 59 ; Fax : 222 22 51 19.

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BENGONO GABRIEL

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00000645/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2019 DU 16 JUILLET 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME INTEGRE DE VALORISATION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (TRANSFAGRI) 3EME C2D. FINANCEMENT : CCM 1461 01 K BUDGET DU PILOTAGE 3 DU C2D, LIGNE « AUDITS, SUPERVISION, CONSULTANTS ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Afin de permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle et d'assurer le relais souhaité de l'investissement public pour la consolidation de la dynamique de croissance économique comme prévu dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), plusieurs initiatives (programmes, projets, structures et outils d'encadrement.) ont été mises

en place par le Gouvernement. Il s'agit, entre autres :

- (i) de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;
- (ii) de la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat (BSTP) ;
- (iii) du dispositif pilote d'appui à la modernisation de l'outil de production par le crédit-bail ;
- (iv) du Programme Agropoles ;
- (v) du Bureau de Mise à Niveau ;
- (vi) du Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires ;
- (vii) du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales (ACEFA) ;
- (viii) des Centres de formation professionnelle sectoriels (CFPS) et les Centres de formation aux métiers non agricoles en milieu rural (CFM) ;
- (ix) du Centre Technique de l'Agroalimentaire ; etc.

A côté de ces initiatives, le Gouvernement mène également une politique d'accompagnement des industries par des appuis directs.

Cette politique devrait s'intensifier dans les prochaines années, afin de développer des « champions nationaux », et de renforcer

le développement des entreprises privées notamment dans la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire. Cet accompagnement

devrait concerner les entreprises de toute taille afin de permettre :

aux petites entreprises de sortir de leur mode de production artisanal pour devenir des acteurs économiques beaucoup plus structurés

et pouvant avoir un impact, a minima, au niveau des marchés locaux, voire au niveau national et, dans certaines niches, au niveau international ;

aux entreprises moyennes de se moderniser et offrir une alternative crédible aux importations en développant le marché national et sous régional ;

aux grandes entreprises de jouer un rôle d'entraînement de leur secteur avec un impact direct sur les exportations et le PIB.

Cependant, l'absence de synergies et de passerelles entre les différents outils mis en place ne permet pas de les rationaliser et d'en tirer

le meilleur profit, afin de créer l'effet de levier nécessaire pour booster davantage la contribution du secteur privé, et plus particulièrement

celui de l'agroalimentaire, à la création de richesses.

De même, le MINEPAT qui assure la coordination de la mise en œuvre de la politique économique du Gouvernement n'a que peu ou pas

de retours sur la mise en œuvre de ces différents dispositifs après la signature des conventions y relatives. Cela ne lui permet pas d'orienter

et de promouvoir de manière plus efficace la politique économique du Gouvernement.

A cet effet, il a paru important que soit mis en place un dispositif efficace qui permette non seulement de rationaliser

JDM n° 1854 du 25 Juillet 2019

Page 73 sur 213



les accompagnements des différentes initiatives du gouvernement, mais également de créer une synergie entre ces outils, afin d'optimiser les appuis aux entreprises pour la création de richesse. Ce dispositif serait logé au MINEPAT, et devra être accompagné d'un mécanisme de suivi-évaluation appréciant les avancées réalisées dans l'atteinte des objectifs.

La priorité est accordée au secteur de l'Agro-industrie, qui dans le DSCE avait déjà été identifié comme un levier important pour l'économie camerounaise, avec ses effets induits notamment sur la production agricole, la transformation et le développement du monde rural.

Cette orientation s'inscrit parfaitement dans le cadre des échanges franco-camerounais et notamment des décisions prises dans la planification du 3e C2D, dans lequel a été inclus un important volet sur la « valorisation, la transformation et l'industrialisation des produits agricoles ».

L'objectif de ce dernier est de générer un effet d'entraînement rapide et important sur le développement des industries et de la production agricole.

Ce programme spécifique (dénommé TRANSFAGRI) promeut une approche intégrée alliant le développement de l'auto-entreprenariat formel, des TPE/PE, des OP agroalimentaires et des petites et moyennes industries ainsi que la structuration de l'offre de formation professionnelle et le financement du secteur afin de répondre au mieux aux besoins du marché du travail. Pour ce faire, il a été convenu de ne pas créer de nouveaux dispositifs, mais bien de renforcer et de pérenniser l'existant.

Dans ce cadre, les projets et programmes déjà initiés au cours du 2e C2D, et notamment le programme des centres de formation aux métiers non agricoles en milieu rural (CFM) et des centres de formation professionnelle sectoriels (CFPS) ainsi que le programme PMEAA, constituent un socle important qui répond aux besoins exprimés par les entreprises et acteurs de la branche agroalimentaire. D'autres dispositifs et politiques publiques, tels le Bureau de mise à niveau (BMN) et la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI), opérationnels ou en phase d'opérationnalisation, complètent la logique d'ensemble en permettant de mettre à la disposition des acteurs économiques, une gamme de services et d'accompagnements complets dans les bassins de production.

L'approche intégrée qui a été préconisée, concerne trois catégories d'acteurs économiques:

- 2. Qui**
- les petites et petites entreprises (TPE/PME) ;
 - les GIC et les coopératives agricoles ;
 - les entreprises industrielles de petite et moyenne taille.

Ces acteurs doivent à terme pouvoir bénéficier de services financiers et non financiers adaptés et développer leurs compétences.

Les instruments à mettre en œuvre doivent nécessairement être adaptés aux caractéristiques de ces trois catégories d'acteurs du secteur privé.

Le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage du volet Pilotage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des cabinets inscrits à l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun en vue de la présélection des prestataires spécialisés en prévision d'un Appel d'Offres sur liste restreinte pour le recrutement d'un auditeur indépendant en vue de mener un audit comptable et financier du programme intégré de valorisation et Transformation des produits Agricoles Et Agroalimentaires (TRANSFAGRI) 3EME C2D.

L'appel d'offres ultérieur sera organisé dès l'adoption de la liste restreinte et conduira à la sélection du cabinet de consultants pour la réalisation des prestations suscitées.

Les groupements comprenant des cabinets dont au moins l'un d'eux est inscrit à l'ONECCA, sont autorisés.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux structures de prestation de services spécialisées dans la réalisation des audits des projets et programmes de développement.

4. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par la CCM 1461 01 K budget du Pilotage 3 du C2D, Ligne « Audits, Supervision, Consultants ».

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre (04) copies dont (01) original et trois (03) copies marqués comme tels sous pli fermé et scellé au STADE-C2D s/c du Ministère des Finances sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, au plus tard le 22 août 2019 à 12 heures. Ils devront porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°00000645/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2019 DU 16 JUILLET 2019
POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET
FINANCIER DU PROGRAMME INTEGRE DE VALORISATION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS
AGRICILES ET AGROALIMENTAIRES (TRANSFAGRI) 3EME C2D.
« NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en un deux volumes :

*.Volume 1(Pièces administratives)

- Une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée au taux en vigueur par le candidat ;
- L'original de l'attestation de non redevance délivrée par le service des impôts compétent;
- L'original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou par un responsable ;
- L'accord de groupement (en cas de groupement) ;
- Les pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).

NB : Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées.

*. Volume 2 (Dossier technique)

La liste du personnel d'encadrement

Le cabinet d'audit sélectionné sera désigné à l'issue d'une procédure de sélection de fournisseurs conforme aux règles

des Marchés Publics en vigueur au Cameroun. Suite à cette procédure, un marché avec des tranches sera signée entre le Consultant retenu et le Ministre des Finances.

L'auditeur doit être un cabinet d'audit et d'expertise comptable indépendant régulièrement inscrit au Tableau de l'Ordre

des Experts Comptables ou équivalent pour les étrangers et ayant une expérience confirmée en audit comptable et financier

des projets de développement. Plus spécifiquement, la mission d'audit sera composée d'une équipe de plusieurs experts,

sur la base des travaux à mener et des indications ci-dessous. Le personnel clé devra être le suivant :

- Un (1) auditeur senior expert-comptable diplômé (chef de mission) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience en matière

d'audit externe dans les pays en développement, une bonne connaissance des procédures de gestion des programmes

et projets financés par des bailleurs internationaux, et des procédures de passation et de réalisation des marchés publics sera un atout

- Un (01) auditeur expert financier de niveau BAC+5 ou plus, justifiant d'au moins cinq (05) années d'expérience en audit comptable,

financier ou technique. Une bonne connaissance des procédures camerounaises de passation et de réalisation des marchés publics sera un atout.

Pendant la durée de son contrat, l'auditeur s'interdira à titre individuel, ou à travers les sociétés dont il serait éventuellement actionnaire

ou salarié, d'effectuer d'autres prestations dans le cadre de ces prestations.

La configuration proposée, pour la mission, doit veiller à la spécificité d'interventions qui se dérouleront d'une part, auprès de services

relevant du secteur public et, d'autre part, auprès d'opérateurs du secteur privé et/ou associatif.

L'auditeur ne devra pas avoir été impliqué dans les études, le contrôle et la supervision ou la réalisation des prestations financées par les fonds à évaluer.

D'une manière générale, les experts devront avoir une bonne maîtrise orale et écrite de l'une des langues officielles (Anglais ou/et français)

de l'Etat du Cameroun et des aptitudes dans la seconde.

Le Cabinet fournira la liste du personnel d'encadrement, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné et définissant son affectation ;
- copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- attestation de disponibilité signée sur l'honneur par l'expert concerné.

*. Les références du Candidat

Les cabinets présenteront au moins quatre (04) références dans les prestations d'audit des projets réalisées en Afrique sub-saharienne

(hors Cameroun), et au moins six (06) références au Cameroun au cours des cinq dernières années. Un minimum de dix (10) références distinctes est donc attendu par cabinet.

N.B. : Pour être validée, chaque référence en prestation d'audit devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de la première et la dernière page du contrat faisant figurer la signature. Ces documents devront être clairs et lisibles ; et

• la photocopie du procès-verbal de réception, ou du certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services

ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des dossiers porteront sur :

*. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Note technique inférieure à 70 pts/100.

*. Critères essentiels

• Références du Cabinet dans la réalisation des prestations similaires d'audit dans les pays du Sub-sahariens et au Cameroun en particulier -60 pts (06 pts/référence soit 10 références distinctes au total) :

1. Au moins quatre (04) références dans les prestations d'audit des missions réalisées en Afrique sub-saharienne (hors Cameroun) au cours des cinq (05) dernières années (24 pts);
2. Au moins six (06) références dans les prestations d'audit des missions réalisées au Cameroun au cours des cinq (05) dernières années (36 pts).

• Profil des experts permanents du Cabinet correspondant au thème de la mission- 40 pts :

1. Un (1) Auditeur sénior, Expert-comptable diplômé, (Chef de Mission) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience en matière d'audit externe dans les pays en développement, une bonne connaissance des procédures de gestion des programmes et projets financés par des bailleurs internationaux, et des procédures de passation et de réalisation des marchés publics sera un atout (25 pts) ;
2. Un (01) auditeur expert financier de niveau BAC+5 ou plus, justifiant d'au moins cinq (05) années d'expérience en audit comptable, financier ou technique. Une bonne connaissance des procédures camerounaises de passation et de réalisation des marchés publics sera un atout (15 pts).

NB : Seuls les cabinets de consultants qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à soixante-dix (70) sur cent (100) seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR).

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances – STADE- C2D, sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, BP : 33232 Yaoundé, Tél. : (237) 222 20 30 58, Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com.

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par une sous-commission d'analyse des offres mise en place par le MINFI.

YAOUNDE le 16 Juillet 2019

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE N°012/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 17/07/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CAMVVATER/DG/CIPM/2019 DU 14/06/2019 POUR LA FOURNITURE DE 10 VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CAMVVATER, Maître d'Ouvrage communique :

L'Appel d'offres susmentionné est déclaré **infructueux**, car aucune offre n'a été enregistrée à la date et heure limites fixée pour la remise des plis.

DOUALA le 17 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE BAMENDJOU

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°010/CA/SG/CBAM/2019 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-TBEC/2019 DU 30/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BAKANG DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bamendjou, Maitre d'ouvrage, Autorité contractante communique :
Après examen détaillé des offres relatives à l'avis d'appel d'offres susmentionné, l'attribution suivante a été faite :

N° DU LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI
Lot unique	Entreprise KOUNGANG	19 965 350	23 808 680	Trois(03)mois

L'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Commune de Bamendjou pour la finalisation du projet de lettre commande.

BAMENDJOU le 9 Juin 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

COMMUNE DE BAMENDJOU

COMMUNIQUE N° 012/CA/SG/CBAM/2019 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES N°003BISBIS/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDFM-AI/2019 DU 09MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYA 1(FONGANG CARREFOUR) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DÉPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bamendjou, Maitre d'ouvrage, Autorité contractante communique :
Après publication du présent avis d'appel d'offres et du fait qu'aucun soumissionnaire n'ait procédé au dépôt des offres, Ledit appel d'offres ci-dessus mentionné est pour compter de la date de signature du présent communiqué déclaré infructueux.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./

BAMENDJOU le 28 Juin 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°53/19/C /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°13/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 22 Avril 2019, pour l'équipement du laboratoire de Génie Civil du Lycée Technique d'OMBE, de la manière suivante

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
13	Équipement du laboratoire de Génie Civil du Lycée Technique d'OMBE en matériels didactiques.	SOCIETE BELGOCAM SARL	38 721 310	90	53 25 331 02 5719 420 2270 444

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet de contrat correspondant.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES FINANCES

COMMUNIQUE N°2019/000019/C/MINFI/SGPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00015/AONR/MINFI/CIPM/2019 DU 04 AVRIL 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT DES RESULTATS DE L'APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL 2017-2019 – 3EME C2D.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Finances communique :

Par décision N°00000576/D/MINFI/SG du 16 juillet 2019, le Cabinet d'étude ci-après a été déclaré adjudicataire du marché, objet de l'Appel d'Offres National Restreint ci-dessous détaillé :

ADJUDICATAIRE	DESIGNATION	MONTANT TTC FCFA	FINANCEMENT	DELAI DE LIVRAISON
Cabinet AUDITEC – FOIRIER CONSULTING B.P: 12134 Douala-Cameroun	Audit des résultats de l'Appui Budgétaire Sectoriel 2017-2019 – 3 ^{ème} C2D.	35 556 773 (Trente-cinq millions cinq cent cinquante-six mille sept cent soixante-treize)	Convention CCM 3013 01 E du C2D Pilotage	Soixante-dix (70) jours pour la tranche ferme et cinquante (50) jours pour la tranche conditionnelle

Ledit attributaire est prié de prendre attache avec le Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D sis au Quartier Bastos à Yaoundé (Immeuble OYILI à coté de l'OMS), B.P : 33 232, Tél/Fax : (237) 222-20- 30- 57. Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com, pour l'établissement de son projet de marché.

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à Mvog Ada en face du collège Montesquieu dans un délai de quinze (15) jours, faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 18 Juillet 2019

Le **MINISTRE**

MOTAZE Louis Paul

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°52/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 04 MARS 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'entreprise ci-après désignée, est déclarée attributaire du Marché objetde l'Appel d'Offres National Ouvert N° 11/AONO/MINESEC/CIPM/2019 du 04 MARS 2019, pour les travaux de construction d'un bloc pédagogique R+2 au Lycée Bilingue de MAROUA, de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
11	Travaux de construction d'un bloc pédagogique R+2 au Lycée Bilingue de MAROUA	ETABLISSEMENTS AMAÏS ATAMLA	218 001 108	240	53 25 331 01 5613 461 2222 433

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet de contrat correspondant.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N°00037/C/MINAT/CIPM/2019 DU 24 JUILLET 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°00022/AONR/CIPM/MINAT/2019 DU 3 JUIN 2019 PORTANT SÉLECTION D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉS DU DÉVELOPPEMENT D'UN LOGICIEL DE COLLECTE DE DONNÉES SUR LES RISQUES ET LES CATASTROPHES AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Appel sus-visé.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
TEAM INFORMATION SYSTEM SARL, BP : 13952 Yaoundé; Tél : 677 98 25 51	Développement d'un logiciel de collecte des données sur les risques et catastrophes au profit du Ministère de l'Administration Territoriale	Quarante millions, trois cent trente-six mille, trois cent treize (40 336 313) francs CFA, toutes taxes comprises	Cinq(05) mois.

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent Communiqué portant publication des résultats tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE BAMENDJOU

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N° 011/CA/SG/CBAM/2019 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05BIS/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-TBEC/2019 DU 09 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DU PAVILLON-MERE ET ENFANT DEL'HOPITAL DEDISTRICT DE BAMENDJOU DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bamendjou, Maître d'ouvrage, Autorité contractante communique :
Après examen détaillé des offres relatives à l'avis d'appel d'offres susmentionné, l'attribution suivante a été faite :

N° DU LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI
Lot unique	Entreprise KAF Conseil	33 499547	39 948 210	Quatre(04) mois

L'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué. à la Commune de Bamendjou pour la finalisation du projet de lettre commande.

BAMENDJOU le 26 Juin 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

PRÉFECTURE DE LA MIFI

COMMUNIQUE N° 099/C/F35/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003BIS/AONO/F35/MINEE/CDPM /AI/2019 DU 14 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TOMDJO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM I, DEPARTEMENT DE LA MIFI ; REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Mifi. Maître d'Ouvrage Délégué, communique :

Par décision N°501/D/F35/2019 du 22 Juillet 2019, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres suscité :

Numéro de l'avis d'appel d'offres et Objet	Adjudicataire	Montant TTC(en FCFA)	Délai d'exécution
N°003 BIS/AONO/F35/MINEE/CDPM /AI/2019 DU 14 JUIN 2019 pour les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à Tomdjo dans la commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, Département de la Mifi RÉGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) ;	NK DECOUVERTE BP;12 784 YAOUNDE Tel 696 03 51 91	Huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de la présente décision, au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam en vue de la souscription du projet de la Lettre-commande.

BAFOUSSAM le 22 Juillet 2019

Le PRÉFET

CHAIBOU

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 26 AVRIL 2019 POUR LA RÉHABILITATION, LA RÉNOVATION DES SALLES D'EAU ET L'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX AU CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE MAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire **ETS MBEKE ET FILS BP : 12145 Yaoundé** est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 019/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 26 avril 2019 portant sur la réhabilitation, la rénovation des salles d'eau et l'aménagement des bureaux au Centre de Prévoyance Sociale de Maroua, pour un montant de :

-Montant FCFA HTT : 26 285 500 (vingt-six millions deux cent quatre-vingt-cinq mille cinq cents)

-Rabais de 5% : 1 314 275 (un million trois cent quatorze mille deux cent soixante-quinze)

-Montant après rabais FCFA HTT : 24 971 225 (vingt-quatre millions neuf cent soixante-onze mille deux cent vingt-cinq) et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification de la Lettre-Commande considérée.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNE D'OMBESSA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01, 02, 03, 04/AONO/C/COM/CDPMMI/2019 DU 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.

Les ETS ci-dessous sont déclarés adjudicataires des marchés ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS LUGUY SCI	Les travaux d'électrification du centre ville d'Ombessa (06) poteaux dans la Commune d'Ombessa	- 6 650 000	- 7 930 125	- 60 jours
02	ETS MARTEAU SERVICES SARL BP 33192 YAOUNDE	Les travaux construction de (04) quatre forages PMH à EP Bilingue Ombessa, Guéssossogo, Bodiakang et Ossimbi(Bakoa) dans la Commune d'Ombessa	- 26 834 176	- 31 999 755	- 90 jours
03	ETS FRANCES & CO BP 15473 YAOUNDE	Les travaux d'extension du réseau électrique dans les localités de Bouraka : marché de Bouraka-CETIC de Bouraka dans la Commune d'Ombessa	- 35 110 600	- 41 869 390	- 90 jours
04	ETS GROUPE ABOUEBA	Les travaux d'extension du réseau électrique dans les localités d'ELOA-BOYEDOLO dans la Commune d'Ombessa	- 30 144 170	- 35 946 923	- 90 jours

Les prestations objet desdits marchés seront exécutées dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Les représentants de ces ETS, sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement des marchés.

OMBESSA le 15 Juillet 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DU BUREAU TOTAL AU CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE BAFOUSSAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire **DIPESE GROUP LTD BP : 676 Bamenda** est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 018/AONO/CNPS/DG/ CIPM/19 du 24 avril 2019 pour les travaux d'aménagement de l'espace du bureau total au Centre de Prévoyance Sociale de Bafoussam, pour un montant de **FCFA HTT 15 647 777 (quinze millions six cent quarante-sept mille sept cent soixante-dix-sept)** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE N°013/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 17/07/2019 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°002/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM DU 29/05/2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIELS POUR LA REMISE EN ETAT DE LA STATION DE MOKOLO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CAMWATER, Maître d'Ouvrage communique :

La Demande de cotation susmentionnée est déclaré **infructueuse**, car aucune offre n'a été enregistrée à la date et heure limites fixée pour la remise des plis.

DOUALA le 17 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE BAMENDJOU

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°008/CA/SG/CBAM/2019 DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001. /DC/SG/CBAM/2019 DU 29 AVRIL 2019 POUR LES LOT 1 CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE BAMENDJOU À BABOUM. DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. RÉGION DE L'OUEST LOT 2; CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE BANGAM DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bamendjou, Maître d'ouvrage, Autorité contractante communique :
Après examen détaillé des offres relatives à l'avis d'appel d'offres susmentionné, l'attribution suivante a été faite:

N° DU LOT	SOUSSIONNAIRE	PRIX LUS(en FCFA)	PRIX EVALUES (en FCFA)	OBSERVATIONS
Lot 1	Entreprise KOUNGANG	TTC : 21 990 370	TTC : 21 990 370	1er Adjudicataire Montant du marché TTC : 21 990 370 FCFA
Lot 2	Entreprise TRANSPAC-PAC	TTC : 23 445 918	TTC : 23 445 918	1er Adjudicataire Montant du marché 23 445 918 FCFA

L'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué à la commune de Bamendjou pour finalisation du projet de lettre commande.

BAMENDJOU le 27 Mai 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°005 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°001/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 03 AVRIL 2019 POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES/CABINET DEVANT CONDUIRE L'AUDIT SOCIO-ENVIRONNEMENTAL DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) FINANCEMENT : IDA III

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

RAINBOW ENVIRONNEMENT CONSULT, B.P : 30137 Yaoundé, Tél : (237) 222 21 51 58/699 93 64 46/ 699 25 93 83, a été retenu comme attributaire de la Demande de Propositions N° 001/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 03 avril 2019 pour la sélection d'un bureau d'études/cabinet devant conduire l'audit socio-environnemental du Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Le consultant retenu est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs propositions sous quinze jours de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 8 Juillet 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TALUS ET DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT A LA RUE 1. 343 (CHAPELLE KONG-SAPEURS MIMBOMAN)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

Les travaux objet de la consultation suscitée ont été attribués à l'établissement CHRIST&FILS pour un montant de **deux cent vingt-quatre millions cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante-cinq (224 579 465) francs CFA** toutes taxes comprises, pour un délai de dix (10) mois.

Ledit établissement est prié de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 23 Juillet 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PARACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TALUS ET DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT A LA RUE 1. 343 (CHAPELLE KONG-SAPEURS MIMBOMAN)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :
Les prestations objet de la consultation suscitée ont été attribuées au bureau d'études ICE CAMEROUN pour un montant de **quinze millions (15 000 000)** francs CFA toutes taxes comprises, pour un délai suivant les travaux. Ledit établissement est prié de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 23 Juillet 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE N°012/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 17/07/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CAMVVATER/DG/CIPM/2019 DU 14/06/2019 POUR LA FOURNITURE DE 10 VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CAMVVATER, Maître d'Ouvrage communique :

L'Appel d'offres susmentionné est déclaré **infructueux**, car aucune offre n'a été enregistrée à la date et heure limites fixée pour la remise des plis.

DOUALA le 17 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE N°013/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 17/07/2019 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°002/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM DU 29/05/2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIELS POUR LA REMISE EN ETAT DE LA STATION DE MOKOLO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CAMWATER, Maître d'Ouvrage communique :

La Demande de cotation susmentionnée est déclaré **infructueuse**, car aucune offre n'a été enregistrée à la date et heure limites fixée pour la remise des plis.

DOUALA le 17 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°005 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LADEMANDE DE PROPOSITIONS N°001/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 03 AVRIL 2019 POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES/CABINET DEVANT CONDUIRE L'AUDIT SOCIO-ENVIRONNEMENTAL DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) FINANCEMENT : IDA III

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

RAINBOW ENVIRONNEMENT CONSULT, B.P : 30137 Yaoundé, Tél : (237) 222 21 51 58/699 93 64 46/ 699 25 93 83, a été retenu comme attributaire de la Demande de Propositions N° 001/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 03 avril 2019 pour la sélection d'un bureau d'études/cabinet devant conduire l'audit socio-environnemental du Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Le consultant retenu est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs propositions sous quinze jours de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 8 Juillet 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

MINISTERE DES FINANCES

COMMUNIQUE N°2019/000019/C/MINFI/SGPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00015/AONR/MINFI/CIPM/2019 DU 04 AVRIL 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT DES RESULTATS DE L'APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL 2017-2019 – 3EME C2D.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Finances communique :

Par décision N°00000576/D/MINFI/SG du 16 juillet 2019, le Cabinet d'étude ci-après a été déclaré adjudicataire du marché, objet de l'Appel d'Offres National Restreint ci-dessous détaillé :

ADJUDICATAIRE	DESIGNATION	MONTANT TTC FCFA	FINANCEMENT	DELAI DE LIVRAISON
Cabinet AUDITEC – FOIRIER CONSULTING B.P: 12134 Douala-Cameroun	Audit des résultats de l'Appui Budgétaire Sectoriel 2017-2019 – 3 ^{ème} C2D.	35 556 773 (Trente-cinq millions cinq cent cinquante-six mille sept cent soixante-treize)	Convention CCM 3013 01 E du C2D Pilotage	Soixante-dix (70) jours pour la tranche ferme et cinquante (50) jours pour la tranche conditionnelle

Ledit attributaire est prié de prendre attache avec le Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D sis au Quartier Bastos à Yaoundé (Immeuble OYILI à coté de l'OMS), B.P : 33 232, Tél/Fax : (237) 222-20- 30- 57. Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com, pour l'établissement de son projet de marché.

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à Mvog Ada en face du collège Montesquieu dans un délai de quinze (15) jours, faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 18 Juillet 2019

Le **MINISTRE**

MOTAZE Louis Paul

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 003 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°011/ASMI/SIC/2019 DU 12 JUIN 2019 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DE L'ETUDE ET DE L'IMPLEMENTATION D'UNE SOLUTION DE GESTION INTÉGRÉE (ERP) À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Les Consultants Individuels ci-dessous indiqués sont classés par ordre de mérite à l'issue de la consultation sus référencée :

Rang	Consultant	Boîte Postale	Ville
1 ^{er}	MOUKOUOP NGUENA Ibrahim	33 396	Yaoundé
2 ^e	SAO TETSOP Georges	7 136	Yaoundé
3 ^e	BESSALA Protais	-	-

Le Candidat le mieux classé est prié de passer à la Cellule des Marchés retirer les termes de références et y déposer sa proposition financière en vue d'engager des négociations qui auront lieu à une date ultérieure.

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BENGONO GABRIEL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TALUS ET DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT A LA RUE 1. 343 (CHAPELLE KONG-SAPEURS MIMBOMAN)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

Les travaux objet de la consultation suscitée ont été attribués à l'établissement CHRIST&FILS pour un montant de **deux cent vingt-quatre millions cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante-cinq (224 579 465) francs CFA** toutes taxes comprises, pour un délai de dix (10) mois.

Ledit établissement est prié de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 23 Juillet 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PARACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TALUS ET DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT A LA RUE 1. 343 (CHAPELLE KONG-SAPEURS MIMBOMAN)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :
Les prestations objet de la consultation suscitée ont été attribuées au bureau d'études ICE CAMEROUN pour un montant de **quinze millions (15 000 000)** francs CFA toutes taxes comprises, pour un délai suivant les travaux. Ledit établissement est prié de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 23 Juillet 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 26 AVRIL 2019 POUR LA RÉHABILITATION, LA RÉNOVATION DES SALLES D'EAU ET L'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX AU CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE MAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire **ETS MBEKE ET FILS BP : 12145 Yaoundé** est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 019/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 26 avril 2019 portant sur la réhabilitation, la rénovation des salles d'eau et l'aménagement des bureaux au Centre de Prévoyance Sociale de Maroua, pour un montant de :

-Montant FCFA HTT : 26 285 500 (vingt-six millions deux cent quatre-vingt-cinq mille cinq cents)

-Rabais de 5% : 1 314 275 (un million trois cent quatorze mille deux cent soixante-quinze)

-Montant après rabais FCFA HTT : 24 971 225 (vingt-quatre millions neuf cent soixante-onze mille deux cent vingt-cinq) et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification de la Lettre-Commande considérée.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DU BUREAU TOTAL AU CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE BAFOUSSAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire **DIPESE GROUP LTD BP : 676 Bamenda** est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 018/AONO/CNPS/DG/ CIPM/19 du 24 avril 2019 pour les travaux d'aménagement de l'espace du bureau total au Centre de Prévoyance Sociale de Bafoussam, pour un montant de **FCFA HTT 15 647 777 (quinze millions six cent quarante-sept mille sept cent soixante-dix-sept)** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNE D'OMBESSA

**DECISION MUNICIPALE N°015/DM/C-OMB/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO
N0 04DU 28/05 2019RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LES
LOCALITÉS D'ELOA-BOYEDOLO DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisées ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les commune, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination des Préfets;
- Vu** L'Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24/08/2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux ;
- Vu** L'Arrêté n°00000033/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de Monsieur ADEBADA Joseph comme Maire de la Commune d'Ombessa

Vu Le dossier de l'AAONO N° 04 du 28/05 2019 relatif aux travaux d'extension du réseau électrique dans les localités d'ELOA-BOYEDOLO dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.

Vu Le procès verbal de proposition d'attribution du 01/07/2019 de la CDPM/MI

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire dumarché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS GROUPE ABOUEBA	Les travaux d'extension du réseau électrique dans les localités d'ELOA-BOYEDOLO dans la Commune d'Ombessa	- 30 144 170	- 35 946 923	- 90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OMBESSA le 15 Juillet 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE D'OMBESSA

**DECISION MUNICIPALE N°017/DM/C-OMB/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO
N0 02 DU 28/05 2019RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) FORAGES PMHEN
PROCÉDURE D'URGENCE EN DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisés ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les commune, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination des Préfets;
- Vu** L'Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24/08/2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux ;
- Vu** L'Arrêté n°00000033/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de Monsieur ADEBADA Joseph comme Maire de la Commune d'Ombessa

Vu Le dossier de l'AAONO N° 02 du 28/05 2019 relatif aux travaux de construction de (04) forages PMH en procédure d'urgence dans la commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.

Vu Le procès verbal de proposition d'attribution du 01/07/2019 de la CDPM/MI

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	MARTEAU SERVICES SARL BP 33192 YAOUNDE	Les travaux construction de (04) quatre forages PMH à : - EP Bilingue Ombessa, -Guéssossogo, -Bodiakang -Ossimbi (Bakoa) dans la Commune d'Ombessa	- - 26 834 176	- - 31 999 755	- - 90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OMBESSA le 15 Juillet 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE D'OMBESSA

DECISION MUNICIPALE N°014/DM/C-OMB/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N° 01DU 28/05 2019RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DU CENTRE -VILLE D'OMBESSA (06) POTEAUX DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisés ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les commune, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination des Préfets;
- Vu** L'Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24/08/2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux ;
- Vu** L'Arrêté n°00000033/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection deMonsieur ADEBADA Joseph comme Maire de la Commune d'Ombessa

VuLe dossier de l'AAONO N° 01du 28/05 2019relatif aux travaux d'électrification du centre -ville d'Ombessa (06) poteaux dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.

VuLe procès verbal de proposition d'attribution du 01/07/2019 de la CDPM/MI

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire dumarché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS LUGUY SCI	Les travaux d'électrification du centre -ville d'Ombessa (06) poteaux dans la Commune d'Ombessa	- - 6 650 000	7 930 125	- - 60 jours

Article 2 :La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MESSOK

DECISION MUNICIPALE N° 022/DM/C.MSK/SG/2019 DU 17 JUIN 2019 PORTANT PUBLICATION DU L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012-BIS/AONO/C MESSOK/CIPM/2019 DU 22/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE LA MAISON DU PLANTEUR EN MATERIEL ET INTRANT AGRICOLES. DANS LA COMMUNE DE MESSOK. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK
(AUTORITE CONTRACTANTE)

DECIDE :

Article 1er : Les Etablissements **SOGELEBA** sont retenus pour L'EQUIPEMENT DE LA MAISON DU PLANTEUR EN MATERIEL ET INTRANT AGRICOLES. DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST pour un montant **TTC de : 43 999 732** (Quarante-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent trente-deux) francs CFA et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

MESSOK le 17 Juin 2019

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

COMMUNE DE MESSOK

DECISION MUNICIPALE N° 023/DM/C.MSK/SG/2019 DU 17 JUIN 2019 PORTANT PUBLICATION DU L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 22/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE MANAM, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK
(AUTORITE CONTRACTANTE)

DECIDE :

Article 1er : Les Etablissements **SOGELEBA** sont retenus pour les travaux de construction D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE MANAM, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST pour un montant **TTC de : 19 998 468** (Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-tiuit mille quatre cent soixante-tiuit) francs CFA et un délai d'exécution de **cinq (05) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

MESSOK le 17 Juin 2019

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N°000196/D/MINAT/2019 DU 24 JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT D'UN LOGICIEL DE COLLECTE DES DONNÉES SUR LES RISQUES ET CATASTROPHES AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques

Vu la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 093/ CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres;

Vu la circulaire n° 003/CAB /PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres n°00022/AONR/CIPM/MINAT/2019 du 3 juin 2019 portant sélection d'un Cabinet ou Bureau d'Études chargés du développement d'un logiciel de collecte de données sur les risques et les catastrophes au profit du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Considérant l'offre formulée par l'entreprise TEAM INFORMATION SYSTEM SARL;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1er. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise TEAM INFORMATION SYSTEM SARL, BP :13952 Yaoundé ; Tél :677 98 25 51, la Lettre-Commande relative au développement d'un logiciel de collecte de données sur les risques et les catastrophes au profit du Ministère de l'Administration Territoriale, pour un montant de, Quarante millions, trois cent trente-six mille, trois cent treize (40 336 313) francs CFA, toutes taxes comprises.

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de cinq(05) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE NDOP

PREFECTURAL DECISION DIVISIONAL OFFICE, NDOP N° 24/PD/E.31/111/GAS/2019 BEARING ON THE AWARD OF CONTRACT RELATION TO THE RE-LAUCHED OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 01/ONIT/MINAT/NGOKDTB/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE SENIOR DIVISIONAL OFFICER FOR NGOKETUNJIA DIVISION

MINDFUL of the Constitution;

MINDFUL of Law N°.2007/006 of 26/12/2007, relating to the Fiscal Regime of the State;

MINDFUL of Law N ° 018/022 of II) 2/2018, relating to the Financial Regime of the Republic of Cameroon for the 2019 financial year;

MINDFUL of Decree N°.2008/376 of 12/11/2008, relating to the Administrative Organisation of the Republic of Cameroon;

MINDFUL of Decree N°.2008/377 of 12/11/2008, defining the powers and Duties of Heads of Administrative Units and bearing on the Organisation and Functioning of their services;

MINDFUL of Decree N°.2011/408 of 09 December 2011 on the organization of the Government;

MINDFUL of Decree N°.2011/410 of 09 December 2011 on the formation of the Government;

MINDFUL of Decree N°.2012/075 of 08 March 2012 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL of Decree N°.2012/076 of 08 March 2012 modifying and completing certain dispositions of Decree N.2001/048 of 23 February 2001 on the creation, organization and the functioning of the Public Contracts Regulatory Agency (ARMP);

MINDFUL of Decree N°.2017/343 of 03/07/2017, appointing Mr. EMVOUTOU BITA BENOIT WILLIAM, Senior Divisional Officer, Prefect for Ngoketunjia Division;

MINDFUL of Decree N°.2018/366 of 20 June 2018 on the Public Contracts Code;

MINDFUL of Circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL of Circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and Control of Public Contracts;

MINDFUL of Circular N°.001/C/MINFI of 28th December 2018 on the instructions relating to the execution of the Finance Laws, the Monitoring and Control of the Execution of the Budget of the State, Administrative and Public Establishments, Regional and Local Authorities for the 2019 Financial Year;

MINDFUL of Authorisation N°.51324516352254, from the Ministry of MINEE related to the Rural Electrification of Njiengwat Quarter in Bamali village in Ngoketunjia Division;

CONSIDERING the Award Proposal N°.05/AP/MINMAP/DDMINMAP/NGOKDTB/2019 of 10th April 2019 from the Divisional Tenders Board on the evaluation of the bids;

HEREBY DECIDES AS FOLLOWS:

Article 1: That the Contract for the Rural Electrification of Njiengwat Quarter in Bamalt village has been awarded as follows:

S/N	Enterprise	Amount all Tax Inclusive	DURATION	Observation	Rank
01	TRANSIT ENTERPRISE	26.009.236 FCFA	90 DAYS	Successful	1st

BAMENDA le 10 Avril 2019

Article 2: That the Financing of The Project is MINEE Punctual Credit of 2019 financial year and the Divisional Delegate of MINEE is the Project Owner;

Le PRÉFET

Article 3: That the Delegated Contracting Authority is the Senior Divisional Officer of Ngoketunjia Division;

EMVOUTOU MBITA Benoit William

Article 4: That this Decision shall be registered, published and Communicated wherever necessary

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 018/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DU BUREAU TOTAL AU CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE BAFOUSSAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU** le Traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n° 95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU** le décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** la Résolution n° 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU** l'Avis d'Appel d'Offres n° 018/AONO/CNPS/DG/ CIPM/19 du 24 avril 2019 pour les travaux d'aménagement de l'espace du bureau total au Centre de Prévoyance Sociale de Bafoussam;
- VU** le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 27 mai 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}. – L'Entreprise **DIPSE GROUP LTD BP : 676 Bamenda** est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 018/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 24 avril 2019 pour les travaux d'aménagement de l'espace du bureau total au Centre de Prévoyance Sociale de Bafoussam pour un montant de **FCFA HTT 15 647 777 (quinze millions six cent quarante-sept mille sept cent soixante-dix-sept)** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNE DE BAMENDJOU

DECISION N° 011/D/C BAM/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-TBEC/2019 DU 30/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE BAKANG DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DELACOMMUNE DE BAMENDJOU (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 JUIN 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB DU03 JUILLET2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et

à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°00287/A/MINATD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur Kamdoum, Maire de la Commune de Bamendjou

et de ses Adjoints ;

Vu Le Document d'Appel D'offres Le Document d'appel d'offres N°007 AONO/MIMDEL/CBAM/CDPM-TBEC/2019 DU 30 Avril 2019 relatif

aux travaux de réhabilitation de L'école Publique de Bakang dans la Commune de Bamendjou, Département des Hauts-plateaux, Région

de L'Ouest (En procédure d'urgence) ;

Considérant L'additif N°001/ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 du 22 Mai 2019 ;

Considérant le procès-verbal de session de la Sous- Commission d'analyse des offres du 31/05/20219;

Considérant la lettre N°13/L/F/F38/CDPM/2019 du 06 juin 2019 de la Présidente de la CDPM portant proposition d'attribution du marché ;

DECIDE

Article 1er: Le Marché susvisé est pour compter de la date de signature de la présente décision attribué au soumissionnaire ci-après :

N° DU LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI
Lot unique	Entreprise KOUNGANG	19 965 350	23 808 680	Trois (03) mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./.

BAMENDJOU le 9 Juin 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 019/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 26 AVRIL 2019 POUR LA RÉHABILITATION, LA RÉNOVATION DES SALLES D'EAU ET L'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX AU CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE MAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU** le Traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n° 95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU** le décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** la Résolution n° 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU** l'Avis d'Appel d'Offres N° 019/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 26 avril 2019 pour la réhabilitation, la rénovation des salles d'eau et l'aménagement des bureaux au Centre de Prévoyance Sociale de Maroua.
- VU** le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 27 mai 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}. –Le soumissionnaire **ETS MBEKE ET FILS BP : 12145 Yaoundé** est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 019/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 26 avril 2019 pour la réhabilitation, la rénovation des salles d'eau et l'aménagement des bureaux au Centre de Prévoyance Sociale de Maroua pour un montant de **FCFA HTT 24 971 225 (vingt-quatre millions neuf cent soixante-onze mille deux cent vingt-cinq)** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNE DE BAMENDJOU

DECISION N° 10/D/C BAM/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005BIS/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-TBEC/2019 DU 09 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PAVILLON-MERE ET ENFANT DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAMENDJOU DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DELACOMMUNE DE BAMENDJOU (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 JUIN 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB DU03 JUILLET2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et

à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°00287/A/MINATD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur Kamdoum, Maire de la Commune de Bamendjou

et de ses Adjoints ;

Vu Le Document d'Appel D'offres Le Document d'appel d'offres N°005(BIS)/AONO/MIMDEL/CBAM/CDPM-TBEC/2019 DU 09 Mai relatif

aux travaux de construction du pavillon-mère et enfant de l'hôpital de District de Bamendjou dans la Commune de Bamendjou, Département

des Hauts-plateaux, Région de L'Ouest (En procédure d'urgence) ;
Considérant L'additif N°001/ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 du 28 Mai 2019 ;
Considérant le procès-verbal de session de la Sous- Commission d'analyse des offres du 20/06/20219;
Considérant la lettre N°19/L/F/F38/CDPM/2019 du 24 juin 2019 de la Présidente de la CDPM portant proposition d'attribution du marché ;

DECIDE

Article 1er: Le Marché susvisé est pour compter de la date de signature de la présente décision attribué au soumissionnaire ci-après :

N° DU LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI
Lot unique	Entreprise KAF Conseil	33 499547	39 948 210	Quatre(04) mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

BAMENDJOU le 26 Juin 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

COMMUNE DE MESSOK

DECISION MUNICIPALE N° 024/DM/C.MSK/SG/2019 DU 17 JUIN 2019 PORTANT PUBLICATION DU L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015-BIS/AONO/C.MESSOK/CIPM/2019 DU 22/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DU PLANTEUR ANNEXE DE MANAM, DANS LA COMMUNE DE MESSOK. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK
(AUTORITE CONTRACTANTE).

DECIDE :

Article 1er : Les Etablissements SOGELBA sont retenus pour les travaux de construction DE LA MAISON DU PLANTEUR ANNEXE DE MANAM, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST pour un montant TTC de : **6 999 945** (Six millions neuf cent quatre-vingt-dixneuf mille neuf cent quarante-cinq) francs CFA et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera, /.

MESSOK le 17 Juin 2019

Le MAIRE

KEYO David Bachelard

COMMUNE D'OMBESSA

**DECISION MUNICIPALE N°016/DM/C-OMB/SPM/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO
N0 03DU 28/05 2019RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) FORAGES PMH EN
PROCÉDURE D'URGENCE EN DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisés ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les commune, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination des Préfets;
- Vu** L'Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24/08/2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux ;
- Vu** L'Arrêté n°00000033/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de Monsieur ADEBADA Joseph comme Maire de la Commune d'Ombessa

Vu Le dossier de l'AAONO N° 02 du 28/05 2019 relatif aux travaux d'extension du réseau électrique dans les localités de Bouraka : marché de Bouraka-CETIC de Bouraka dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.

Vu Le procès verbal de proposition d'attribution du 01/07/2019 de la CDPM/MI

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire dumarché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS FRANCES & CO BP 15473 YAOUNDE	Les travaux d'extension du réseau électrique dans les localités de Bouraka : marché de Bouraka-CETIC de Bouraka dans la Commune d'Ombessa	35 110 600	41 869 390	- - - - - 90 jours

Article 2 :La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°511/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 24 JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
- Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu la proposition d'attribution n° 70/CIPM/MINESEC/2019 du 16 juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : L'entreprise ci-après désignée est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 11/AONO/MINESEC/CIPM/2019 du 04 Mars 2019 pour les travaux de construction d'un bloc pédagogique R+2 au Lycée Bilingue de MAROUA de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
11	Les travaux de construction d'un bloc pédagogique R+2 au Lycée Bilingue de MAROUA	ETABLISSEMENTS AMAÏS ATAMLA	218 001 108	240	53 25 331 01 5613 461 2222 43

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°512/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 24 JUILLET 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
- Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ; Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu la proposition d'attribution n°69/CIPM/MINESEC/2019 du 16 juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : L'entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 13/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019, pour l'équipement du laboratoire de Génie Civil du Lycée Technique d'OMBE, de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
13	Équipement du laboratoire de Génie Civil du Lycée Technique d'OMBE en matériels didactiques.	SOCIETE BELGOCAM SARL	38 721 310	90	53 25 331 02 5719 420 2270 444

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 24 Juillet 2019

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

PRÉFECTURE DE LA MIFI

DECISION N° 501/D/F35/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/F35/MINEE/CDPM /AI/2019 DU 14 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A TOMDJO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER, DEPARTEMENT DE LA MIFI REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE,

Vu la constitution ;

Vu la Loi N° 99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et para public ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation

et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190

du 02 Mars 2018 ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement, modifié et complété par les décrets n°2015/434

du 02 Octobre 2015, n°2018/191 du 02 Mars 2018, n°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur CHAIBOU aux fonctions de Préfet du Département de la Mifi ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté N° 205//A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions départementales de passation des marchés publics ;

Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et

au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu La lettre –circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite

COMMUNE DE NDOP

DECISION N° 11/D/NC/NCITB OF 22 MAR 2019 BEARING ON THE DECLARATION OF RESULTS OF THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 08/ONIT/ NC/NCII B/2019 OF 1ST MARCH 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF ABLOCK OF TWO CLASSROOMS IN GS ABBO HILLTOP IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION PROJECT OWNER:THE LORD MAYOR NDOP CONCIL FINANCING: MINDHU PIB 2019 FISCAL YEAR

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE LORD MAYOR

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the decree N° 2018/366 of 20 June 2018 on the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/408 of 09 December 2011 on the organization of the Government;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/410 of 09 December 2011 on the formation of the Government;

MINDFUL OF: the decree N° 2012/076 of 08 March 2012 modifying and completing certain dispositions of decree N° 2001/048 of 23 February 2001 on the creation, organization and the functioning of the public contracts regulatory agency; MINDFUL OF: the arrêté N° 00000291/A/MINATD/DCTD of 13 November 2013 bearing on the verdict of the election of Mr MBOMBO Abel CHBANYI as the Mayor of Ndop Council;

MINDFUL OF: the circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and Control of public contracts;

MINDFUL OF: the circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the Circular N° 001/C/MINFI of 28th December 2018 on the instructions relating to the execution of the finance laws, monitoring and control of the execution of the budget of the state, and other public entities for the 2019 financial year;

MINDFUL OF: Open National Invitation to tender N° 08/ONIT/ NC/NCITB/2019 OF 25th January 2019 for the construction of a block of two classrooms in GS ABBO Hilltop in Ngoketunjia Division of the North West Region.

MINDFUL OF: the proposal of the Ndop Council Internal Tenders Board.

DECIDES

Article 1: 08/ONIT/ NC/NCITB/2019 OF 25th January 2019 for the construction of a block of two classrooms in GS ABBO Hilltop in Ngoketunjia Division of the North West Region.

LOT	Place of execution	Successful bidder	Amount all tax inclusive	DURATION
1	ABBO HILTOP	ETS LINGE ISA	21 000 000	Three (3) months

Article 2: This Decision shall be registered and published where ever need be

BAMENDA le 22 Mars 2019

Le MAYOR

MBOMBO ABEL CHENYI

COMMUNE DE NDOP

DECISION N° 12/D/NC/NCITB OF 22 MARS 2019 BEARING ON THE DECLARATION OF RESULTS OF THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 09/ONN7 NC/NCITB/2019 OF 1ST MARCH 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A MUSEUM IN THE BAMUNKA FON'S PALACE IN NDOP COUNCIL AREA IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR NDOP CONCILFINANCING: MINTOURL PIB 2019 FISCAL YEAR

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE LORD MAYOR

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the decree N° 2018/366 of 20 June 2018 on the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/408 of 09 December 2011 on the organization of the Government;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/410 of 09 December 2011 on the formation of the Government;

MINDFUL OF: the decree N° 2012/076 of 08 march 2012 modifying and completing certain dispositions of decree N° 2001/048 of 23 February 2001 on the creation, organization and the functioning of the public contracts regulatory agency;

MINDFUL OF: the arrete N° 00000291/A/MINATD/DCTD of 13 November 2013 bearing on the verdict of the election of Mr MBOMBO Abel CHENYI as the Mayor of Ndop Council;

MINDFUL OF: the circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and Control of public contracts;

MINDFUL OF: the circular N° 004/CAB/PM of 30 December 2005 in relation to the application of the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the Circular N° 001/C/MINFI of 28th December 2018 on the instructions relating to the execution of the finance laws, monitoring and control of the execution of the budget of the state, and other public entities for the 2019 financial year;

MINDFUL OF: Open National Invitation to tender N° 09/ONIT/ NC/NCITB/2019 OF 25th January 2019 for the construction of a museum In the Bamunka Fon's palace in the Ndop council area In Ngoketunjia Division of the North West Region..

MINDFUL OF: the of the proposal of the Ndop Council Internal Tenders Board

DECIDES

Article 1: That the jobbing order for the construction of a museum In the Bamunka Fun's palace in the Ndop has been awarded as follows

LOT	Place of execution	Successful bidder	Amount all tax inclusive	DURATION
1	BAMUNKA FON'S PALACE	VANQUELLENG & SONS ENTERPRISE	39 996 981	Three (3) months

Article 2: This Decision shall be registered and published where ever need be

BAMENDA le 22 Mars 2019

Le MAYOR

MBOMBO ABEL CHENYI

COMMUNE DE BAMENDJOU

DECISION N° 008/D/C BAM/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001. /DC/SG/CBAM/2019 DU 29 AVRIL 2019 POUR LES LOT LICONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE BAMENDJOU À BABOUM. DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST LOT 2: CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE BANGAM DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAMENDJOU (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 JUIN 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB DU03 JUILLET2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et

à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°00287/A/MINATD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur Kamdoum, Maire de la Commune de Bamendjou

et de ses Adjoints ;

Vu Le Document de LA DEMANDE DE COTATION N° OOI/DC/SG/CBAM/2019 DU 29 AVRIL 2019 Pour les Lot 1 Construction d'un atelier

de maçonnerie au CETIC de Bamendjou à Baboum, dans la Commune de Bamendjou, Département des Hauts-Plateaux, Région

de l'Ouest

Lot 2: Construction d'un atelier de maçonnerie au CETIC de Bangam dans la Commune de Bamendjou, Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest ;

Considérant L'additif N°001/ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 du 21 Mai 2019 ;

Considérant le procès-verbal de session de la Commission départementale de passation des Marchés des Hauts-plateaux du 24 Mai 2019

portant ouverture et attribution de LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/SG/CBAM/2019 DU 29 AVRIL 2019 Pour les Lot 1 Construction d'un atelier de maçonnerie au CETIC de Bamendjou à Baboum, dans la Commune de Bamendjou, Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest Lot2: Construction d'un atelier de maçonnerie au CETIC de Bangam dans la Commune de Bamendjou, Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest.

DECIDE

Article 1er: Le Marché susvisé est pour compter de la date de signature de la présente décision attribué au soumissionnaire ci-après :

N° DU LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI
Lot 1	Entreprise KOUNGANG	21 990 370 FCFA	Quatre(04) mois
Lot 2	Entreprise TRANSPAC-PAC	23 445 918 FCFA	Quatre(04) mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

BAMENDJOU le 27 Mai 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

COMMUNE DE NDOP

DECISION N° 07/D/NC/NCITB 22 MARS 2019 BEARING ON THE DECLARATION OF RESULTS OF THE REQUEST FOR QUOTATION N° 03/RQ/ NC/ NCITB / 2019 OF 29TH JANUARY 2019 FOR THE SUPPLY OF STATIONERY AND OFFICE EQUIPMENT TO NDOP COUNCIL NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION PROJECT OWNER; THE LORD MAYOR NDOP CONCIL FINANCING: MINDDEL PIB 2019 FISCAL YEAR

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE LORD MAYOR

MINDFUL OF:the Constitution;

MINDFUL OF:the decree N° 2018/366 of 20 June 2018 on the Public Contracts Code;

MINDFUL OF:the decree N° 2011/408 of 09 December 2011 on the organization ofthe Government;

MINDFUL OF:the decree N° 2011/410 of 09 December 2011 on the formation ofthe Government;

MINDFUL OF:the decree N° 2012/076 of 08 march 2012 modifying and completing certain dispositions of decree N° 2001/048 of 23 February 2001 on the creation, organization and the functioning of the public contracts regulatory agency;

MINDFUL OF:the arrete N° 00000291/A/MINATD/DCTD of13 November 2013 bearing on the verdict of the election of Mr MBOMBO Abel CHENYI as the Mayor of Ndop Council;

MINDFUL OF:the circular N° 001/CAB/PR of 19 June 2012 in relation to the award and Control of public contracts;

MINDFUL OF:the circular N° 004/CAB/PM of30 December 2005 in relation to the application ofthe Public Contracts Code;

MINDFUL OF:the Circular N° 001/C/MINFI of 28th December 2018 on the instructions relating to the execution of the finance laws, monitoring and control of the execution of the budget ofthe state, and other public entities for the 2019 financial year;

MINDFUL OF: Request for Quotation N°03/RQ/ NC/ NCITB / 2019 OF 29th JANUARY 2019 for the supply of Stationery and office equipment to Ndop Council

MINDFUL OF: the of the proposal of the Ndop Council Internal Tenders Board

DECIDES

Article 1: That the jobbing orders for the supply of Stationery and office equipment to Ndop Council has been awarded as follows

LOT	Place of Supply	Successful bidder	Amount all tax inclusive	DURATION
Single	Ndop Council	FAITH DEPENDABLE ENTERPRISE	21,026,172	60 (sixty) Days

Article2; This Decision shall be registered and published where ever need be.

BAMENDA le 22 Mars 2019

Le MAYOR

ABEL NGWASOH LANGSI

COMMUNE DE BAMENDJOU

DECISION N° 12/D/C BAM/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL PROFERES NATIONAL N°003(BISVAONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-AI/2019 DU 09 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYA 1(FONPANG CARREFOUR) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU DÉPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DELACOMMUNE DE BAMENDJOU (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 JUIN 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB DU03 JUILLET2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature

et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°00287/A/MINATD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur Kamdoum, Maire de la Commune de Bamendjou

et de ses Adjoints ;

Vu Le Document d'Appel D'offres Le Document d'appel d'offres N°003(BIS) /AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPMAI/2019 Du 09 Mai 2019

pour les travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Bameya I(Fongang Carrefour) dans la Commune de Bamendjou, Département

des Hauts- Plateaux (ENPROCEDURE D'URGENCE) ;

DECIDE

Article 1^{er} : L'appel d'offres ci-dessus mentionné est pour compter de la date de signature de la présente décision déclaré infructueux. Car, après publication du nouvel avis, aucun soumissionnaire n'a procédé au dépôt des offres.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD

ADDITIF N°005/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°011BIS/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 25/06/2019 LANCE EN PRODURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE ZACTINGLING DANS L'ARRONDISSEMENT DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et sept (06) copies marqués comme tels, conforme aux prescriptions du DAO devra être déposée contre récépissé dûment signé des services du Gouverneur de la Région du Nord au plus tard le 16/07/2019 à 13 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">Appel d'Offres National Ouvert N°011BIS/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 25/06/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE ZAC TINGLING DANS L'ARRONDISSEMENT DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et sept (06) copies marqués comme tels, conforme aux prescriptions du DAO devra être déposée contre récépissé dûment signé des services du Gouverneur de la Région du Nord au plus tard le 27/07/2019 à 13 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">Appel d'Offres National Ouvert N°011BIS/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 25/06/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE ZAC TINGLING DANS L'ARRONDISSEMENT DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. Elle aura lieu dans les services du Gouverneur de la Région du Nord le 16/07/2019 à partir de 14 heures le même jour , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. Elle aura lieu dans les services du Gouverneur de la Région du Nord le 27/07/2019 à partir de 14 heures le même jour , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

GAROUA le 10 Juillet 2019

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi`i Jean

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

ADDITIF N°004/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AUX ENTREPRISES DE LA BANQUE DE DONNEES DU PDRM II N° 002/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS) EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MAKOM MATOUMBAIN (LOT 1), MACHOUTMBI (LOT 2), ET MANKOUNKOU (LOT 3

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

FOUMBAN le 22 Juillet 2019

Le COORDONNATEUR

POTOUOGBOUNKOUO AMADOU

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD

ADDITIF N°004/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°009BIS/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 25/06/2019 LANCE EN PRODURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LALOCALITE DEMBAGA. ARRONDISSEMENT DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conforme aux prescriptions du DAO devra être déposée contre récépissé dûment signé des Services du Gouverneur du Nord au plus tard le 16/07/2019 à 13 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</p> <p style="text-align: center;">N°009/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 25/06/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE MBAGA, ARRONDISSEMENT DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conforme aux prescriptions du DAO devra être déposée contre récépissé dûment signé des Services du Gouverneur du Nord au plus tard le 27/07/2019 à 13 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</p> <p style="text-align: center;">N°009/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2019 DU 25/06/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE MBAGA, ARRONDISSEMENT DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. Elle aura lieu dans les services du Gouverneur du Nord le 16/07/2019 à partir de 14 heures le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps. Elle aura lieu dans les services du Gouverneur du Nord le 27/07/2019 à partir de 14 heures le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>



GAROUA le 10 Juillet 2019

Le **GOUVERNEUR**

ABATE Edî i Jean

COMMUNE DE SANTA

ADDITIONAL CLAUSE 004 BEARIAG ON THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF TENDER FILES N° 014 & 015/ONIT/SC/SCITB/19 OF 02ND JUNE 2019 FOR THE DEVELOPMENT OF TOURISTIC SITE PAH-NGOH IN BALIGHAM AND TOURISTICE SITE SHUM LAKA IN MBU VILLAGE ALL IN SANTA SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. HEREBY DECIDES AS FOLLOWS: ARTICLE 1 THIS PRESENT ADDITIONAL CLAUSE HAS AS OBJECTION THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILES NO. 014 & 015/ONIT/SC/SCLTB/ 02ND JULY 2019 FOR THE DEVELOPMENT OF TOURISTIC SITE PAH-NGOH IN BALIGHAM AND TOURISTICE SITE SHUM LAKA IN MBU VILLAGE ALL IN SANTA SUB DIVKION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. DUE TO THE RECOMENDATION FROM ARMPNW VIA RATE LETTER N° 00119/L/ARMP/NW/CCR/CSPE/AA/19 AS A RESULT OF TENDER IN POSSESSION OF THIS TENDER FILE SHOULD REPEAT AT THE PUBLICATION TO THIS NOTE TO THE MAYOR'S SECRETARIAT AT SANTA COUNCIL FOR FURTHER INFORMATION. ARTICLE 3.THAT THE SUBMISSION/OPENING TIMES REMAIN UNCHANGED. ARTICLE 4 THAT THIS PRESENT ADDITTONAL CLAUSE IS ISSUED TO SERVE WHENEVER AND WHEREVER NEED ARISES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Each offer or bid drafted in English or French in seven (07) copies Including the one (01) original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted against a receipt at the Santa Council not later than ...24/07/2019.. at 10 AM local time and should carry the inscription:</p> <p style="text-align: center;">OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No 014..../ONIT/SC/SCITB/2019 OF ...02/07/2019 FOR THE DEVELOPMENT OF A TOURISTIC SITE AT PA-NGOH IN BALIGHAM IN SANTA SUB DIVISION. MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION in emergency procedure</p> <p>"To be opened only during the bid-opening session" The offers or the bids brought after the stipulated deadline shall not be received.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>The bids shall be opened on Friday, 02nd August, 2019</p>

BAMENDA le 19 Juillet 2019

Le MAYOR

SAMKIE ELVIS GANYAM II

COMMUNE DE MAKENENE

A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C/MK/CIPM/2019 DU 21 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KINDING - NDJABI, COMMUNE DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEBASE, EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire. ● 2^e étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes. ● 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. <p>Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :</p> <p>- Critères éliminatoires</p> <p>a) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Avril 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;</p> <p>b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).</p> <p>c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;</p> <p>d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;</p> <p>e) Non satisfaction, au moins, de 80% des critères essentiels ;</p> <p>f) Non inscription du Conducteur des Travaux à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC).</p> <p>g) Offre financière incomplète ;</p> <p>h) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;</p> <p>i) Absence du sous-détail de prix</p> <p>-Critères essentiels</p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base du système binaire avec un minimum, acceptable, de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères sont :</p> <p>a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;</p> <p>b) Le matériel de chantier à mobiliser ;</p> <p>c) La méthodologie d'exécution ;</p> <p>d) Les références de l'entreprise.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>13.1- Critères éliminatoires</p> <p>a. Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes,</p> <p>d. Absence de caution pour soumission ;</p> <p>13.1 Eliminary criteria</p> <p>a. Incomplete or non-compliant administrative file;</p> <p>b. Falsified document, (the Tender's Board or Contracting Authority reserves the right to verify the authenticity of any doubtful documents);</p> <p>d. Absence of bid bond</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>



2 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

Article 4 : Candidat admis à concourir

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Article 4 : Candidat admis à concourir

b. Un soumissionnaire (y compris tous les m d'entreprises et tous les sous-traitants du soumi trouver en situation de conflit d'intérêt sous pei

Article 17 : Caution de soumission

17.6 b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO.

Article 17 : Caution de soumission

17.6 b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le m l'article 38 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le c application de l'article 39 du RGAO.

iii. Refuse de recevoir notification du marché o démarrage des prestations.

Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique,

Article 26 : Caractère confidentiel de la procé

26.1. Aucune information relative à l'exam comparaison des offres, et à la vérification soumissionnaires, et à la recommandation d'attr donnée aux soumissionnaires ni à toute autre par ladite procédure tant que l'attribution du rendue publique, sous peine de disqua soumissionnaire et de la suspension des auteu le domaine des marchés publics.

Article 32 : Évaluation et comparaison des offres au plan financier

4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.

Article 32 : Évaluation et comparaison des of

4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée est fortement déséquilibrée par rapport à l'estim des travaux à exécuter dans le cadre du Maro partir du sous-détail de prix fourni par le soum quel élément, ou pour tous les éléments du Dé vérifier si ces prix sont compatibles avec les me le calendrier proposé. Au cas où les justi soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisa peut rejeter ladite offre après l'avis technique d des Marchés Publics.

-

<p>Article 34 : Attribution</p> <p>34.1. Le Maire de la Commune de MAKENENE, Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.</p> <p>34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.</p>	<p>Article 34 : Attribution</p> <p>34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.</p> <p>34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges et de leur calendrier de travaux.</p> <p>34.3 Toute attribution des marchés des travaux de construction remplissant les capacités techniques et financières requises, en fonction des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.</p>
<p>REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES</p>	
<p><u>1-ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A6 - La caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère en charge des Finances au montant de Trois Cent Quarante Mille (340 000) de Francs CFA.</p>	<p><u>1-ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A6 - La caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère en charge des Finances au montant de Trois Cent Quarante Mille (340 000) de Francs CFA.</p>
<p><u>28.5.1.1- Critères éliminatoires</u></p> <p>a. Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31Avril2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics</p> <p>d. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;</p>	<p><u>28.5.1.1- Critères éliminatoires</u></p> <p>a. Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31Avril2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics</p> <p>d. Absence de caution pour soumission ;</p>
<p>CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES</p>	

Article 6 : Textes généraux applicables

6. la loi des finances de l'Exercice 2018, N°2017/021 du 20 Décembre 2017 ;

9. le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

10. la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

14. le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

17. le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Article 6 : Textes généraux applicables

9. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 po
Publics ;

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage - avec copie à l'Autorité Contractante, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

8.2 Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par - le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés -et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service.

8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Autorité Cocontractante, à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre.

8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre.

8.6 Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

8.8 -S'agissant des ordres de service signés par le Maître d'Ouvrage, la notification doit être faite dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de transmission du marché par l'Autorité Contractante au Maître d'Ouvrage. Passé ce délai, l'Autorité Contractante constate la carence du Maître d'Ouvrage, se substitue à lui et procède à ladite notification.

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage - avec copie à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

8.2 Les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Chef de service du Marché au Cocontractant avec copie à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés -et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service.

8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre.

8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre.

8.6 Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

8.8 -S'agissant des ordres de service signés par le Maître d'Ouvrage, la notification doit être faite dans un **délai maximum** de huit (8) jours à compter de la date de transmission du marché par l'Autorité Contractante au Chef du service du Marché. **Passé ce délai, l'Autorité Contractante constate la carence du Chef du service du Marché, se substitue à lui et procède à ladite notification.**

Article 22 : Intérêts moratoires (CCAG Article 31)

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 88 du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

Article 22 : Intérêts moratoires (CCAG Article 31)

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément aux articles 166 et 167 du décret n° 2018 portant Code des Marchés Publics.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**CHAPITRE VII : ELECTRICITE**

2. L'éclairage fluorescent sera composé de spots et appliques de type agréé (LEGRAND ou MAZDA) à haut rendement. Tous les luminaires seront fixés sur des structures rigides (murs, plafonds ...).

CHAPITRE VII : ELECTRICITE

2. L'éclairage fluorescent sera composé de spots et appliques de type agréé (LEGRAND ou MAZDA ou équivalent) à haut rendement. Tous les luminaires seront fixés sur des structures rigides (murs, plafonds ...).

I) BANQUES

1	Afriland First Bank (FISRT BANK)	BP : 11384, Yaoundé
2	Banque Atlantique du Cameroun (BACM)	BP : 2933, Douala
3	Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC)	BP : 1925, Douala
4	Citibank Cameroun (CITIGROUP)	BP : 4571, Yaoundé
5	Commercial Bank- Cameroun (CBC)	BP : 4004, Douala
6	Ecobank Cameroun (ECOBANK)	BP : 582, Douala
7	National Financial Credit Bank (NFC Bank)	BP : 6578, Yaoundé
8	Société Commerciale de Banques-Cameroun (CA-SCB)	BP : 300, Douala
9	Société Commerciale de Banques au Cameroun (SGBC)	BP : 4042, Douala
10	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)	BP : 1784, Douala
11	Union Bank of Cameroon PLC (UBC)	BP : 15569, Douala
12	United Bank for Africa (UBA)	BP : 2088, Douala
13	Banques Camerounaises des Petites et moyennes Entreprises (BC-PME)	BP : 12962, Yaoundé
14	Banque Gabonaise de Financement (BGFI)	BP : 600, Douala

I) BANQUES

1	Afriland First Bank (FISRT BANK)	BP : 11384, Yaoundé
2	Banque Atlantique du Cameroun (BACM)	BP : 2933, Douala
3	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC – PME)	BP :12 962 Yaoundé
4	Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK)	BP : 600, Douala
5	Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC)	BP : 1925, Douala
6	Banque of Africa (BOA Cameroun)	BP: 4593 Douala
7	Citibank Cameroun (CITIGROUP)	BP : 4571, Yaoundé
8	Commercial Bank- Cameroun (CBC)	BP : 4004, Douala
9	Crédit Communautaire d'Afrique Bank (CCA – BANK)	BP : 30 388 YAOUND2
10	Ecobank Cameroun (ECOBANK)	BP : 582, Douala
11	National Financial Credit Bank (NFC Bank)	BP : 6578, Yaoundé
12	Société Commerciale de Banques-Cameroun (CA-SCB)	BP : 300, Douala
13	Société Commerciale de Banques au Cameroun (SGBC)	BP : 4042, Douala
14	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)	BP : 1784, Douala
15	Union Bank of Cameroon PLC (UBC)	BP : 15569, Douala
16	United Bank for Africa (UBA)	BP : 2088, Douala

II) COMPAGNIES D'ASSURANCES :

1	Chanas Assurances	BP : 109, Douala
2	Activa Assurances	BP : 12970, Douala
3	Zénith Insurance	BP : 1130, Yaoundé
4	Proassur	BP : 6650, Douala
5	Area	BP : 18404, Douala

II) COMPAGNIES D'ASSURANCES :

17	Chanas Assurances	BP :
18	Area SA	BP :
19	Atlantique Assurances SA	BP 2
20	Beneficial Insurance SA	General BP 2
21	Chanas Assurance SA	BP :
22	CPA SA	BP :
23	NSIA Assurances SA	BP :
24	PROASSUR SA	BP :
25	SAAR SA	BP :
26	SAHAM Assurances SA	BP :
27	ZENITHE Insurance SA	BP :

YAOUNDE le 18 Juillet 2019

Le MAIRE

KINDING DAVID

COMMUNE DE MAKENENE

A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C/MK/CIPM/2019 DU 21 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MACONNERIE AU CETIC DE MAKENENE, COMMUNE DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>- Critères éliminatoires</p> <p>a) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31Avril2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;</p> <p>b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).</p> <p>c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;</p> <p>d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;</p> <p>e) Non satisfaction, au moins, de 80% des critères essentiels ;</p> <p>f) Non inscription du Conducteur des Travaux à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC).</p> <p>g) Offre financière incomplète ;</p> <p>h) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;</p> <p>i) Absence du sous-détail de prix.</p> <p>-Critères essentiels</p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base du système binaire avec un minimum, acceptable, de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères sont :</p> <p>a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;</p> <p>b) Le matériel de chantier à mobiliser ;</p> <p>c) La méthodologie d'exécution ;</p> <p>d) Les références de l'entreprise.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>13.1- Critères éliminatoires</p> <p>a. Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes,</p> <p>d. Absence de caution pour soumission ;</p> <p>13.1 Eliminary criteria</p> <p>a. Incomplete or non-compliant administrative file;</p> <p>b. Falsified document, (the Tender's Board or Contracting Authority reserves the right to verify the authenticity of any doubtful documents);</p> <p>d. Absence of bid bond</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

2 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

<p>Article 4 : Candidat admis à concourir</p> <p>b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.</p>	<p>Article 4 : Candidat admis à concourir</p> <p>b. Un soumissionnaire (y compris tous les m d'entreprises et tous les sous-traitants du soumi trouver en situation de conflit d'intérêt sous pein</p>
<p>Article 17 : Caution de soumission</p> <p>17.6 b. Si, le soumissionnaire retenu :</p> <p>i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou</p> <p>ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO.</p>	<p>Article 17 : Caution de soumission</p> <p>17.6 b. Si, le soumissionnaire retenu :</p> <p>i. Manque à son obligation de souscrire le m l'article 38 du RGAO, ou</p> <p>ii. Manque à son obligation de fournir le c application de l'article 39 du RGAO.</p> <p>iii. Refuse de recevoir notification du marché o démarrage des prestations.</p>
<p>Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure</p> <p>26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique,</p>	<p>Article 26 : Caractère confidentiel de la procé</p> <p>26.1. Aucune information relative à l'exam comparaison des offres, et à la vérification soumissionnaires, et à la recommandation d'attr donnée aux soumissionnaires ni à toute autre par ladite procédure tant que l'attribution du rendue publique, sous peine de disqua soumissionnaire et de la suspension des auteu le domaine des marchés publics.</p>
<p>Article 32 : Évaluation et comparaison des offres au plan financier</p> <p>4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.</p> <p>-</p>	<p>Article 32 : Évaluation et comparaison des of</p> <p>4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée est fortement déséquilibrée par rapport à l'estim des travaux à exécuter dans le cadre du Marco partir du sous-détail de prix fourni par le soum quel élément, ou pour tous les éléments du Dé vérifier si ces prix sont compatibles avec les me le calendrier proposé. Au cas où les justi soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisa peut rejeter ladite offre après l'avis technique o des Marchés Publics.</p>

<p>Article 34 : Attribution</p> <p>34.1. Le Maire de la Commune de MAKENENE, Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.</p> <p>34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.</p>	<p>Article 34 : Attribution</p> <p>34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.</p> <p>34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges.</p> <p>34.3 Toute attribution des marchés des travaux de construction remplissant les capacités techniques et financières requises, en fonction des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.</p>
REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES	
<p><u>1-ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A6 - La caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère en charge des Finances au montant de Trois Cent Quarante Mille (340 000) de Francs CFA.</p>	<p><u>1-ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A6 - La caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère en charge des Finances au montant de Trois Cent Quarante Mille (340 000) de Francs CFA.</p>
<p><u>28.5.1.1- Critères éliminatoires</u></p> <p>a. Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31Avril2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics</p> <p>d. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;</p>	<p><u>28.5.1.1- Critères éliminatoires</u></p> <p>a. Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31Avril2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics</p> <p>d. Absence de caution pour soumission ;</p>
CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES	

Article 6 : Textes généraux applicables

6. la loi des finances de l'Exercice 2018, N°2017/021 du 20 Décembre 2017 ;

9. le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

10. la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

14. le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

17. le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Article 6 : Textes généraux applicables

9. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 po
Publics ;

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage - avec copie à l'Autorité Contractante, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

8.2 Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par - le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés -et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service.

8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Autorité Cocontractante, à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre.

8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre.

8.6 Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

8.8 -S'agissant des ordres de service signés par le Maître d'Ouvrage, la notification doit être faite dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de transmission du marché par l'Autorité Contractante au Maître d'Ouvrage. Passé ce délai, l'Autorité Contractante constate la carence du Maître d'Ouvrage, se substitue à lui et procède à ladite notification.

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage - avec copie à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

8.2 Les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Chef de service du Marché au Cocontractant avec copie à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés -et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service.

8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre.

8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre.

8.6 Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

8.8 -S'agissant des ordres de service signés par le Maître d'Ouvrage, la notification doit être faite dans un **délai maximum** de huit (8) jours à compter de la date de transmission du marché par l'Autorité Contractante au Chef du service du Marché. **Passé ce délai, l'Autorité Contractante constate la carence du Chef du service du Marché, se substitue à lui et procède à ladite notification.**

Article 22 : Intérêts moratoires (CCAG Article 31)

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 88 du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

Article 22 : Intérêts moratoires (CCAG Article 31)

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément aux articles 166 et 167 du décret n° 2018 portant Code des Marchés Publics.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

CHAPITRE VII : ELECTRICITE

2. L'éclairage fluorescent sera composé de spots et appliques de type agréé (LEGRAND ou MAZDA) à haut rendement. Tous les luminaires seront fixés sur des structures rigides (murs, plafonds ...).

CHAPITRE VII : ELECTRICITE

2. L'éclairage fluorescent sera composé de spots et appliques de type agréé (LEGRAND ou MAZDA ou équivalent) à haut rendement. Tous les luminaires seront fixés sur des structures rigides (murs, plafonds ...).

I) BANQUES

1	Afriland First Bank (FISRT BANK)	BP : 11384, Yaoundé
2	Banque Atlantique du Cameroun (BACM)	BP : 2933, Douala
3	Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC)	BP : 1925, Douala
4	Citibank Cameroun (CITIGROUP)	BP : 4571, Yaoundé
5	Commercial Bank- Cameroun (CBC)	BP : 4004, Douala
6	Ecobank Cameroun (ECOBANK)	BP : 582, Douala
7	National Financial Credit Bank (NFC Bank)	BP : 6578, Yaoundé
8	Société Commerciale de Banques-Cameroun (CA-SCB)	BP : 300, Douala
9	Société Commerciale de Banques au Cameroun (SGBC)	BP : 4042, Douala
10	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)	BP : 1784, Douala
11	Union Bank of Cameroon PLC (UBC)	BP : 15569, Douala
12	United Bank for Africa (UBA)	BP : 2088, Douala
13	Banques Camerounaises des Petites et moyennes Entreprises (BC-PME)	BP : 12962, Yaoundé
14	Banque Gabonaise de Financement (BGFI)	BP : 600, Douala

I) BANQUES

1	Afriland First Bank (FISRT BANK)	BP : 11384, Yaoundé
2	Banque Atlantique du Cameroun (BACM)	BP : 2933, Douala
3	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC – PME)	BP :12 962 Yaoundé
4	Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK)	BP : 600, Douala
5	Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC)	BP : 1925, Douala
6	Banque of Africa (BOA Cameroun)	BP: 4593 Douala
7	Citibank Cameroun (CITIGROUP)	BP : 4571, Yaoundé
8	Commercial Bank- Cameroun (CBC)	BP : 4004, Douala
9	Crédit Communautaire d'Afrique Bank (CCA – BANK)	BP : 30 388 YAOUND2
10	Ecobank Cameroun (ECOBANK)	BP : 582, Douala
11	National Financial Credit Bank (NFC Bank)	BP : 6578, Yaoundé
12	Société Commerciale de Banques-Cameroun (CA-SCB)	BP : 300, Douala
13	Société Commerciale de Banques au Cameroun (SGBC)	BP : 4042, Douala
14	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)	BP : 1784, Douala
15	Union Bank of Cameroon PLC (UBC)	BP : 15569, Douala
16	United Bank for Africa (UBA)	BP : 2088, Douala

MAKENENE le 18 Juillet 2019

Le MAIRE

KINDING DAVID

COMMUNE DE MAKENENE

A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C/MK/CIPM/2019 DU 21 JUIN 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>13.1- Critères éliminatoires</p> <p>a. Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, d. Absence de caution pour soumission ;</p> <p>13.1 Eliminary criteria</p> <p>a. Incomplete or non-compliant administrative file; b. Falsified document, (the Tender's Board or Contracting Authority reserves the right to verify the authenticity of any doubtful documents); d. Absence of bid bond</p>

MAKENENE le 18 Juillet 2019

Le MAIRE

KINDING DAVID

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

ADDITIF N° 03/AD/MINADER/C-PDRM II PORTANT MODIFICATION D'UNE DISPOSITION RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 05 JUILLET 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES ATROIS (03) COMPARTIMENTS EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NGAMBOUO I (LOT 1) ET NJIGOUMBE (LOT 2) ; (EN PROCEDURE D'URGENCE), POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II (PDRM-II), DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (CAMEROUN)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'Autorité Contractante attribuera ie marché au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme au Dossier D'appel d'offres et évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure règlementaire prescrite.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'Autorité Contractante attribuera ie marché au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme au Dossier D'appel d'offres et évaluée la moins disante. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure règlementaire prescrite.</p> <p><u>NB:</u>Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.</p>

FOUMBAN le 22 Juillet 2019

Le COORDONNATEUR

POTOUOGBOUNKOUO AMADOU

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

ADDITIF N°04/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AUX ENTREPRISES DE LA BANQUE DE DONNEES DU PDRM II N° 003/AONO/MINADER/PDRM-II/CSPM/BEC/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS) EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE DE KOUROM MARCHE (LOT 1) , KOUNDJA (LOT 2) ET MAWOUON (LOT 3),

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

FOUMBAN le 22 Juillet 2019

Le COORDONNATEUR

POTOUOGBOUNKOUO AMADOU

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

ADDITIF N°004/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AUX ENTREPRISES DE LA BANQUE DE DONNEES DU PDRM II N° 004/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS) EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES DE DE MFETAME (LOT 1), MBAKOU (LOT 2) ET EP BILINGUE DE FOYET (LOT 3),

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

FOUMBAN le 22 Juillet 2019

Le COORDONNATEUR

POTOUOGBOUNKOUO AMADOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE N°141/CUY/CIPM/2019 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 120/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 03/07/2019 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé informe les soumissionnaires intéressés par le dossier d'appel d'offres susmentionné que la date de remise des offres, initialement prévue le 7 août 2019 est reportée au 16 août 2019 aux mêmes lieu et heure.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 22 Juillet 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE N°147/CUY/CIPM/2019 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°98/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 26/06/019 RELATIF A LA CONSTRUCTION DES TOILETTES MODERNES A LA GARE ROUTIERE DE MOKOLO A YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé bâtiment principal de l'Hôtel de Ville 2^{ème} étage, porte 002 au plus tard 22/07/2019 à 13 heures, et devra porter la mention :</p> <p>"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°98/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 26/06/2019 RELATIF A LA CONSTRUCTION DES TOILETTES MODERNES A LA GARE ROUTIERE DE MOKOLO A YAOUNDE"</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé informe les soumissionnaires intéressés par le dossier d'appel d'offres susmentionné que la date de remise des offres, initialement prévue le 22 juillet 2019 est reportée au 09 août 2019 aux mêmes lieu et heure.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 22 Juillet 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNE DE MAKENENE

A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/MK/CIPM/2019 DU 21 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NYOKON, COMMUNE DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire. ● 2^e étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes. ● 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. <p>Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :</p> <p>- Critères éliminatoires</p> <p>a) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Avril 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;</p> <p>b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).</p> <p>c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;</p> <p>d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;</p> <p>e) Non satisfaction, au moins, de 80% des critères essentiels ;</p> <p>f) Non inscription du Conducteur des Travaux à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC).</p> <p>g) Offre financière incomplète ;</p> <p>h) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;</p> <p>i) Absence du sous-détail de prix.</p> <p>- Critères essentiels</p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base du système binaire avec un minimum, acceptable, de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères sont :</p> <p>a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;</p> <p>b) Le matériel de chantier à mobiliser ;</p> <p>c) La méthodologie d'exécution ;</p> <p>d) Les références de l'entreprise.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>13.1- Critères éliminatoires</p> <p>a. Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes,</p> <p>d. Absence de caution pour soumission</p> <p>13.1 Eliminary criteria</p> <p>a. Incomplete or non-compliant administrative file;</p> <p>b. Falsified document, (the Tender's Board or Contracting Authority reserves the right to verify the authenticity of any doubtful documents);</p> <p>d. Absence of bid bond</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>



2 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

Article 4 : Candidat admis à concourir

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Article 4 : Candidat admis à concourir

b. Un soumissionnaire (y compris tous les m d'entreprises et tous les sous-traitants du soumi trouver en situation de conflit d'intérêt sous pei

Article 17 : Caution de soumission

17.6 b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO.

Article 17 : Caution de soumission

17.6 b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le m l'article 38 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le c application de l'article 39 du RGAO.

iii. Refuse de recevoir notification du marché o démarrage des prestations.

Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique,

Article 26 : Caractère confidentiel de la procé

26.1. Aucune information relative à l'exam comparaison des offres, et à la vérification soumissionnaires, et à la recommandation d'attr donnée aux soumissionnaires ni à toute autre par ladite procédure tant que l'attribution du rendue publique, sous peine de disqua soumissionnaire et de la suspension des auteu le domaine des marchés publics.

Article 32 : Évaluation et comparaison des offres au plan financier

4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.

Article 32 : Évaluation et comparaison des of

4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée est fortement déséquilibrée par rapport à l'estim des travaux à exécuter dans le cadre du Marc partir du sous-détail de prix fourni par le soum quel élément, ou pour tous les éléments du Dé vérifier si ces prix sont compatibles avec les me le calendrier proposé. Au cas où les justi soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisa peut rejeter ladite offre après l'avis technique d des Marchés Publics.

<p>Article 34 : Attribution</p> <p>34.1. Le Maire de la Commune de MAKENENE, Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.</p> <p>34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.</p>	<p>Article 34 : Attribution</p> <p>34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.</p> <p>34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges en cas d'attribution de plus d'un lot.</p> <p>34.3 Toute attribution des marchés des travaux de construction remplissant les capacités techniques et financières requises et les critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante sera déterminée en incluant le cas échéant les rabais proposés.</p>
REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES	
<p><u>1-ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A6 - La caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère en charge des Finances au montant de Trois Cent Quarante Mille (340 000) de Francs CFA.</p>	<p><u>1-ENVELOPPE A –VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES</u></p> <p>A6 - La caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère en charge des Finances au montant de Trois Cent Quarante Mille (340 000) de Francs CFA.</p>
<p><u>28.5.1.1- Critères éliminatoires</u></p> <p>a. Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31Avril2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics</p> <p>d. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;</p>	<p><u>28.5.1.1- Critères éliminatoires</u></p> <p>a. Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31Avril2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics</p> <p>d. Absence de caution pour soumission ;</p>
CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES	

Article 6 : Textes généraux applicables

6. la loi des finances de l'Exercice 2018, N°2017/021 du 20 Décembre 2017 ;

9. le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

10. la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

14. le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

17. le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Article 6 : Textes généraux applicables

9. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 po
Publics ;

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage - avec copie à l'Autorité Contractante, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

8.2 Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par - le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés -et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service.

8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Autorité Cocontractante, à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre.

8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre.

8.6 Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

8.8 -S'agissant des ordres de service signés par le Maître d'Ouvrage, la notification doit être faite dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de transmission du marché par l'Autorité Contractante au Maître d'Ouvrage. Passé ce délai, l'Autorité Contractante constate la carence du Maître d'Ouvrage, se substitue à lui et procède à ladite notification.

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage - avec copie à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

8.2 Les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Chef de service du Marché au Cocontractant avec copie à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés -et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service.

8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Ingénieur et au Maître d'œuvre.

8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'œuvre.

8.6 Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

8.8 -S'agissant des ordres de service signés par le Maître d'Ouvrage, la notification doit être faite dans un **délai maximum** de huit (8) jours à compter de la date de transmission du marché par l'Autorité Contractante au Chef du service du Marché. **Passé ce délai, l'Autorité Contractante constate la carence du Chef du service du Marché, se substitue à lui et procède à ladite notification.**

Article 22 : Intérêts moratoires (CCAG Article 31)

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 88 du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

Article 22 : Intérêts moratoires (CCAG Article 31)

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément aux articles 166 et 167 du décret n° 2018 portant Code des Marchés Publics.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

CHAPITRE VII : ELECTRICITE

2. L'éclairage fluorescent sera composé de spots et appliques de type agréé (LEGRAND ou MAZDA) à haut rendement. Tous les luminaires seront fixés sur des structures rigides (murs, plafonds ...).

CHAPITRE VII : ELECTRICITE

2. L'éclairage fluorescent sera composé de spots et appliques de type agréé (LEGRAND ou MAZDA ou équivalent) à haut rendement. Tous les luminaires seront fixés sur des structures rigides (murs, plafonds ...).

I) BANQUES

1	Afriland First Bank (FISRT BANK)	BP : 11384, Yaoundé
2	Banque Atlantique du Cameroun (BACM)	BP : 2933, Douala
3	Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC)	BP : 1925, Douala
4	Citibank Cameroun (CITIGROUP)	BP : 4571, Yaoundé
5	Commercial Bank- Cameroun (CBC)	BP : 4004, Douala
6	Ecobank Cameroun (ECOBANK)	BP : 582, Douala
7	National Financial Credit Bank (NFC Bank)	BP : 6578, Yaoundé
8	Société Commerciale de Banques-Cameroun (CA-SCB)	BP : 300, Douala
9	Société Commerciale de Banques au Cameroun (SGBC)	BP : 4042, Douala
10	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)	BP : 1784, Douala
11	Union Bank of Cameroon PLC (UBC)	BP : 15569, Douala
12	United Bank for Africa (UBA)	BP : 2088, Douala
13	Banques Camerounaises des Petites et moyennes Entreprises (BC-PME)	BP : 12962, Yaoundé
14	Banque Gabonaise de Financement (BGFI)	BP : 600, Douala

I) BANQUES



1	Afriland First Bank (FISRT BANK)	BP : 11384, Yaoundé
2	Banque Atlantique du Cameroun (BACM)	BP : 2933, Douala
3	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC – PME)	BP :12 962 Yaoundé
4	Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK)	BP : 600, Douala
5	Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC)	BP : 1925, Douala
6	Banque of Africa (BOA Cameroun)	BP: 4593 Douala
7	Citibank Cameroun (CITIGROUP)	BP : 4571, Yaoundé
8	Commercial Bank- Cameroun (CBC)	BP : 4004, Douala
9	Crédit Communautaire d'Afrique Bank (CCA – BANK)	BP : 30 388 YAOUND2
10	Ecobank Cameroun (ECOBANK)	BP : 582, Douala
11	National Financial Credit Bank (NFC Bank)	BP : 6578, Yaoundé
12	Société Commerciale de Banques-Cameroun (CA-SCB)	BP : 300, Douala
13	Société Commerciale de Banques au Cameroun (SGBC)	BP : 4042, Douala
14	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)	BP : 1784, Douala
15	Union Bank of Cameroon PLC (UBC)	BP : 15569, Douala
16	United Bank for Africa (UBA)	BP : 2088, Douala

II) COMPAGNIES D'ASSURANCES :

1	Chanas Assurances	BP : 109, Douala
2	Activa Assurances	BP : 12970, Douala
3	Zénith Insurance	BP : 1130, Yaoundé
4	Proassur	BP : 6650, Douala
5	Area	BP : 18404, Douala

II) COMPAGNIES D'ASSURANCES :

17	Chanas Assurances	BP :
18	Area SA	BP :
19	Atlantique Assurances SA	BP 2
20	Beneficial Insurance SA	General BP 2
21	Chanas Assurance SA	BP :
22	CPA SA	BP :
23	NSIA Assurances SA	BP :
24	PROASSUR SA	BP :
25	SAAR SA	BP :
26	SAHAM Assurances SA	BP :
27	ZENITHE Insurance SA	BP :

MAKENENE le 18 Juillet 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

KINDING DAVID

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

ADDITIF 1 N° 143 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°122/AONR/CUY/CIPM/2019 DU 03 JUILLET 2019 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE SIGNALÉTIQUE URBAINE (1ÈRE TRANCHE) DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.</p> <p>Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à ces séances d'ouverture.</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Pièce n°1 : lettre à soumissionner Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et doivent être remises en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, à la Cellule des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage, au plus tard le 25 juillet 2019 à 13 heures. Les plis seront ouverts le même jour à la salle de réunion du bâtiment annexe de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 1er étage, porte 020 à 14 heures, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.</p> <p>Pièce n°4 : Règlement particulier de l'appel d'offres Au point 4.6.1) 1. Volume1 : le dossier administratif g) Caution de soumission, suivant modèle joint, d'un montant de cinq cent mille (500.000) de francs CFA d'une durée de validité de cent vingt (120) jours pour compter de la date d'ouverture, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère en charge des Finances du Cameroun.</p>

2 Autres**Lire plutôt****Pièce n°1 : lettre à soumissionner**

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et doivent être remises en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, à la Cellule des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage, au plus tard le 25 juillet 2019 à 13 heures. Les plis seront ouverts le même jour à la salle de réunion du bâtiment annexe de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 1^{er} étage, porte 020 à 14 heures, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.

Pièce n°4 : Règlement particulier de l'appel d'offres**Au point 4.6.1) 1. Volume1 : le dossier administratif**

g) Caution de soumission, suivant modèle joint, d'un montant de deux cent mille (200.000) de francs CFA d'une durée de validité de cent vingt (120) jours pour compter de la date d'ouverture, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère en charge des Finances du Cameroun ;

Aussi, la date de remise des offres y relatives, initialement prévue pour le mercredi 7 août 2019 est reportée au vendredi 16 août 2019.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 22 Juillet 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE N°145/CUY/CIPM/2019 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°118/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 01/07/019 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT AU MARCHÈ MOKOLO A YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé bâtiment principal de l'Hôtel de Ville 2^{ème} étage, porte 002 au plus tard 22/07/019 à 13 heures, et devra porter la mention :</p> <p>"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°118/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 01/07/019 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT AU MARCHÈ MOKOLO A YAOUNDE "</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé informe les soumissionnaires intéressés par le dossier d'appel d'offres susmentionné que la date de remise des offres, initialement prévue le 22 juillet 2019 est reportée au 14 août 2019 aux mêmes lieu et heure.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 22 Juillet 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE N°149/CUY/CIPM/2019 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°93 /AONO/CUY/CIPM/2019 DU 25/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CLOTURES AUTOUR DE CERTAINES AIRES DE JEUX DU PARCOURS VITA A YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en langue française ou anglaise, en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marqués comme tels, devra parvenir au bureau de la Cellule des Marchés Publics de la Communauté urbaine de Yaoundé bâtiment principale de Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 002 au plus tard le 25/07/2019 à 13 heures précises, et devra porter la mention suivante :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 93/AONO/CUY/CIPM/19 DU 25/06/2019- POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CLOTURES AUTOUR DE CERTAINES AIRES DE JEUX DU PARCOURS VITA A YAOUNDE « A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé informe les soumissionnaires intéressés par le dossier d'appel d'offres susmentionné que la date de remise des offres, initialement prévue le 25 juillet 2019 est reportée au 09 septembre 2019 aux mêmes lieu et heure.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 22 Juillet 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNE DE DIBAMBA

ADDITIF N°07 APPEL DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°03 /DC/C-DIBAMBA/CIPM/2019 DU 03/06/2019 POUR UNE UNITÉ DE FABRICATION DES MATÉRIAUX LOCAUX DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , REGION LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ... N/A</p>
	<p>Lire plutot OBJET: Modification du devis</p> <p><u>Au lieu de</u></p> <ul style="list-style-type: none">● Devis DAO <p><u>Lire</u></p> <ul style="list-style-type: none">● Nouveau devis annexé (Télécharger la piece d'origine pour y avoir accès) <p>Le reste sans changement</p>

DIBAMBA le 17 Juillet 2019

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE DIZANGUE

ADDITIF NO 3 /C-DIZ /CIPM/SG 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019 OBJET : ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DANS LA COMMUNE DE DIZANGUÉ LE MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNE DE DIZANGUÉ, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE DIZANGUÉ, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE. IMPUTATION : 53 15 02 6414 06 6114

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la Mairie de Dizangué au plus tard le **25/07/2019 à 11 heures** et devront porter la mention

**DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/C-DIZ /CIPM/SG/2019 DU
POUR L'Acquisition des Fournitures pédagogiques et scolaires (paquets minima) dans la Commune de
Dizangué Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral.
En procédure d'urgence
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **138 650 francs CFA (Cent Trente Huit mille Six Cent Cinquante francs CFA)** valable pendant trente jours au – delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :

- Attestation de soumission à la **CNPS** en cours de validité ;
- Attestation de non faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement de la Recette municipale de Dizangué pour les frais d'achat du dossier de Demande de Cotation;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non - exclusion délivrée par **l'ARMP** ;
- Caution de soumission ;
- Registre de commerce ;
- Attestation de non redevance fiscale au verso la photocopie de la quittance de paiement de la patente de l'année en cours ;
- Attestation de plan de localisation et plan de localisation ;

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

1 Remises des offres**Lire plutot**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la Mairie de Dizangué au plus tard le **08/08/2019 à 11 heures** et devront porter la mention

**DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/C-DIZ /CIPM/SG/2019 DU
POUR L'Acquisition des Fournitures pédagogiques et scolaires (paquets minima) dans la Commune de
Dizangué Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral.
En procédure d'urgence
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **138 650 francs CFA(Cent Trente Huit mille Six Cent Cinquante francs CFA)** valable pendant trente jours au – delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :

- Attestation de soumission à la **CNPS** en cours de validité ;
- Attestation de non faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement de la Recette municipale de Dizangué pour les frais d'achat du dossier de Demande de Cotation;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non - exclusion délivrée par **l'ARMP** ;
- Caution de soumission ;
- Registre de commerce ;
- Attestation de non redevance fiscale au verso la photocopie de la quittance de paiement de la patente de l'année en cours ;
- Attestation de plan de localisation et plan de localisation ;

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres aura lieu le **25/07/2019 à 12 heures** par la Commission de Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dizangué et se fera en un temps.

Lire plutot

L'ouverture des offres aura lieu le **08/08/2019 à 12 heures** par la Commission de Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dizangué et se fera en un temps.

DIZANGUE le 12 Juillet 2019

Le MAIRE

DIWOUTHA Maurice François

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ÉLEVAGE MODERNE POUR LE CAMEROUN

COMMUNIQUE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROSEMC COOP CA, INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS POUR LA DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°002/DCO/SCOOPS CA PROSEMC /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA FOURNITURE DES POUSSINS REPRODUCTEURS A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (Un original et 3 copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à la PROSEMC COOP CA, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25/07/2019 à 09 heures précises (heure locale), et contenant la mention :</p> <p style="text-align: center;">« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°002/DCO/SCOOPS CA PROSEMC /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA FOURNITURE DES POUSSINS REPRODUCTEURS A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (Un original et 3 copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à la PROSEMC COOP CA, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29/07/2019 à 09 heures précises (heure locale), et contenant la mention :</p> <p style="text-align: center;">« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°002/DCO/SCOOPS CA PROSEMC /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA FOURNITURE DES POUSSINS REPRODUCTEURS A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, 25/07/2019 à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, 29/07/2019 à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.</p>

DOUALA le 25 Juillet 2019

Le PRÉSIDENT

MAGNE TAMNO Judith



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ÉLEVAGE MODERNE POUR LE CAMEROUN

COMMUNIQUE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROSEMC COOP CA, INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS POUR LA DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°003/DCO/PROSEM COOP CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIELS D'ELEVAGE A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt Dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (Un original et Trois copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat liant à la PROSEMC COOP CA, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25/07/2019 à 09 heures précises (heure locale), et contenant la mention :</p> <p>« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°003/DCO/PROSEM COOP CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIELS D'ELEVAGE A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt Dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (Un original et Trois copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat liant à la PROSEMC COOP CA, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29/07/2019 à 09 heures précises (heure locale), et contenant la mention :</p> <p>« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°003/DCO/PROSEM COOP CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIELS D'ELEVAGE A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, 25/07/2019 à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, 29/07/2019 à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.</p>

DOUALA le 25 Juillet 2019

Le PRÉSIDENT

MAGNE TAMNO Judith



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ÉLEVAGE MODERNE POUR LE CAMEROUN

COMMUNIQUE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROSEMC COOP CA , INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS POUR LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°001/DCO/ PROSEMC COOP CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA FOURNITURE DES ABREUVOIRS AUTOMATIQUES A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>. Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt Dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (Un original et Trois copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à la PROSEMC COOP CA, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25/07/2019 à 09 heures précises (heure locale), et contenant la mention :</p> <p style="text-align: center;">« DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°001/DCO/ PROSEMC COOP CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA POUR LA FOURNITURE DES ABREUVOIRS AUTOMATIQUES A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>. Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt Dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (Un original et Trois copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à la PROSEMC COOP CA, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29/07/2019 à 09 heures précises (heure locale), et contenant la mention :</p> <p style="text-align: center;">« DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°001/DCO/ PROSEMC COOP CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA POUR LA FOURNITURE DES ABREUVOIRS AUTOMATIQUES A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, 25/07/2019 à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, 29/07/2019 à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.</p>

DOUALA le 25 Juillet 2019

Le PRÉSIDENT

MAGNE TAMNO Judith



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ÉLEVAGE MODERNE POUR LE CAMEROUN

COMMUNIQUE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROSEMC COOP CA , INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS POUR LA DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°004/DCO/ PROSEMC COOPS CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA FOURNITURE DES INTRANTS ALIMENTAIRES A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt Dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (Un original et Trois copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à la SCOOP CA PROSEMC, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25/07/2019 à 09 heures précises (heure locale), et contenant la mention :</p> <p>« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°004/DCO/ PROSEMC COOPS CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA POUR LA FOURNITURE DES INTRANTS ALIMENTAIRES A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres resteront valides pour une période de Quatre Vingt Dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (Un original et Trois copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à la SCOOP CA PROSEMC, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29/07/2019 à 09 heures précises (heure locale), et contenant la mention :</p> <p>« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°004/DCO/ PROSEMC COOPS CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA POUR LA FOURNITURE DES INTRANTS ALIMENTAIRES A LA SOCIETE COOPERATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE POUR LE CAMEROUN. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, 25/07/2019 à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, 29/07/2019 à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative.</p>

DOUALA le 25 Juillet 2019

Le PRÉSIDENT

MAGNE TAMNO Judith

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE PROVENDERIE SECRET DE L'ÉLEVAGE MODERNE POUR LE CAMEROUN

COMMUNIQUE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROSEMC COOP CA , INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS POUR LA AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 005/DCO/ PROSEMC COOP CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE FINITION DES BATIMENTS ET D'UN FORAGE EQUIPE A TONDE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres resteront valides pour une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (Un original et Trois copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à SCOOP – CA PROSEMC, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25/07/2019 à 09 heures précises (heure locale), et contenant la mention :</p> <p>« DEMANDE DE COTATION N°005/DCO/ PROSEMC COOP-CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE FINITION DES BATIMENTS EN 02 LOTS ET DE CONSTRUCTION D4UN (01) FORAGE EQUIPE A LA PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE MODERNE DU CAMEROUN. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres resteront valides pour une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en Quatre (04) exemplaires (Un original et Trois copies) et marquées comme telles. Elles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant à SCOOP – CA PROSEMC, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29/07/2019 à 09 heures précises (heure locale), et contenant la mention :</p> <p>« DEMANDE DE COTATION N°005/DCO/ PROSEMC COOP-CA /CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR LA POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE FINITION DES BATIMENTS EN 02 LOTS ET DE CONSTRUCTION D4UN (01) FORAGE EQUIPE A LA PROVENDERIE SECRET DE L'ELEVAGE MODERNE DU CAMEROUN. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, 25/07/2019 à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la COOP CA PROSEMC, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse sous-indiquée, 29/07/2019 à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Coopérative. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la COOP CA PROSEMC, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.</p>

DOUALA le 25 Juillet 2019

Le PRÉSIDENT

MAGNE TAMNO Judith

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm